



Commission  
européenne



# EUMOPA

Observatoire Européen des Marchés des  
Produits de la Pêche et de l'Aquaculture

N° 9/2017

# FAITS SAILLANTS

## SOMMAIRE

### Premières ventes en Europe

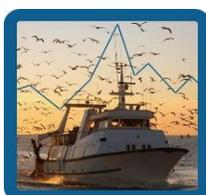
Zoom sur le bar européen (France, Portugal, Royaume-Uni) et la moule (Danemark, Portugal, Italie)

### Approvisionnement mondial

Études de cas : L'espadon sur le marché européen, Le bar et la dorade en Grèce

Consommation : L'églefin en Irlande, en Suède et au Royaume-Uni.

### Contexte macroéconomique



Retrouvez toutes ces données, informations et bien plus, sur [www.eumofa.eu/fr](http://www.eumofa.eu/fr)

Suivez-nous sur Twitter : [#EU\\_MARE #EUMOPA](https://twitter.com/EU_MARE)

## Dans ce numéro

Sur la période janvier-août 2017, la valeur des premières ventes a augmenté en Lettonie, en Lituanie et au Portugal par rapport à la même période en 2016. La tendance inverse a été observée en Belgique, au Danemark, en Estonie, en Italie, en Norvège, en Suède et au Royaume-Uni. En France, la valeur des premières ventes est restée stable. En Lituanie, la valeur des premières ventes de cabillaud a augmenté et les premières ventes de maquereau ont augmenté en Belgique, au Danemark et en Italie. Le volume des premières ventes de langoustine a augmenté au Danemark et en Norvège, tandis qu'il a diminué en Belgique, en France, en Italie, au Portugal, en Suède et au Royaume-Uni.

En janvier-août 2017, les prix unitaires moyens du bar européen ont augmenté en France (+ 3 %) et au Portugal (+ 1 %), tandis qu'ils ont diminué au Royaume-Uni (- 9 %) par rapport à janvier-août 2016. Les prix moyens en première vente de la moule ont diminué au Danemark (- 8 %) et au Portugal (- 3 %), tandis qu'ils ont augmenté en Italie (+ 8 %).

Le prix en première vente de la sardine a augmenté en Italie (+ 30 %) et au Royaume-Uni (+ 72 %) mais a diminué en France (- 13 %) et au Portugal (- 17 %).

En septembre 2017, l'Organisation des Pêcheries de Nord-Ouest Atlantique (OPANO) a adopté de nouvelles mesures pluriannuelles et modernes de gestion de la pêche au flétan noir. L'Union européenne a montré l'exemple en proposant des solutions pour la gestion du cabillaud et du sébaste dans le Bonnet Flamand.

En 2015, la flotte européenne a assuré près d'un tiers de l'approvisionnement mondial en espadon. L'Espagne est de loin le plus grand producteur, dépassant 21.000 tonnes débarquées en 2015. Par ailleurs, l'Italie est le principal marché pour l'espadon, important de grandes quantités d'Espagne et du Portugal mais également de pays asiatiques.

La Grèce est le principal fournisseur européen de bar européen et de dorade royale d'élevage et était également le principal fournisseur méditerranéen jusqu'à récemment, lorsque la Turquie a dépassé le volume total produit (pour les deux espèces).

En janvier-juillet 2017, les prix de détail de l'églefin frais pour la consommation des ménages ont atteint 10,31 EUR/kg en Irlande et 10,14 EUR/kg au Royaume-Uni. En Suède, le prix moyen était de 14,47 EUR/kg.

# 1. Premières ventes en Europe

Sur la période **janvier-août 2017**, dix États membres de l'UE et la Norvège ont fourni les données des premières ventes pour 11 groupes de produits.<sup>1</sup> La valeur des premières ventes a augmenté en Lettonie, en Lituanie et au Portugal par rapport à l'année précédente (période janvier-août 2016). Une tendance inverse a été observée en Belgique, au Danemark, en Estonie, en Italie, en Norvège, en Suède et au Royaume-Uni. En France, la valeur des premières ventes est restée stable.

En **Belgique**, sur la période **janvier-août 2017**, les premières ventes ont diminué tant en valeur (-6 %) qu'en volume (-8 %) par rapport à la même période en 2016. La forte diminution en valeur des principales espèces (la sole, -17 % et la plie, -4 %) a nettement été compensée par les tendances positives observées chez d'autres espèces majeures (le turbot, +31 %, la baudroie, +18 % et la raie, +8 %). En **août 2017**, les premières ventes ont augmenté en valeur (+6 %) et ont diminué en volume (-6 %). La sole et le turbot ont augmenté en valeur (respectivement, +2 % et +57 %), tandis que la plie et la raie ont diminué en volume (respectivement, -8 % et -21 %). Le prix moyen a substantiellement augmenté pour la seiche (+42 %) et la crevette *Crangon* (+42 %).

Au **Danemark**, en **janvier-août 2017**, la valeur de première vente a atteint 212 millions d'euros (soit une baisse de 6 % par rapport à 2016), tandis que le volume a légèrement diminué (-2 %), terminant à 148.444 tonnes. Des débarquements plus importants de hareng ont entraîné une baisse du prix (-29 %), tandis que les débarquements moindres de cabillaud (-17 %) n'ont pas affecté son prix qui a légèrement baissé (-3 %) par rapport à août 2016. En **août 2017**, la valeur des premières ventes a diminué (-5 %), tandis que le volume a augmenté (+6 %) par rapport à août 2016. La baisse en valeur a été le fait de débarquements plus importants et d'une baisse des prix de la langoustine (-13 %) et du lieu noir (-23 %).

En **janvier-août 2017**, l'**Estonie** a connu une baisse des premières ventes tant en valeur (-11 %) qu'en volume (-11 %) par rapport à la même période en 2016. En **août 2017**, les premières ventes ont augmenté en valeur (+57 %) du fait du hareng et de la perche européenne et ont affiché une augmentation considérable en volume (+400 %) par rapport à août 2016, principalement du fait du hareng.

En **France**, sur la période **janvier-août 2017**, les premières ventes sont restées stables en valeur et en volume par rapport à la même période en 2016. La valeur et le volume restent stables en **août 2017**, le prix moyen n'a pas enregistré d'évolution significative par rapport à août 2016. Le bar européen et le rouget barbet ont enregistré une augmentation en valeur (respectivement, +4 % et +15 %) malgré une baisse du prix (respectivement, -6 % et -14 %). À l'inverse, la baudroie et le merlu ont enregistré une baisse en volume (respectivement, -10 % et -9 %), partiellement compensée par la hausse du prix (respectivement, +2 % et +3 %). La campagne de pêche du germon s'est mieux déroulée que l'année précédente, entraînant des augmentations

considérables en valeur (+94 %) et du prix moyen (+7 %) par rapport à août 2016.

En **Italie**, en **janvier-août 2017**, les premières ventes ont diminué en valeur (-4 %) et en volume (-4 %) par rapport à la même période en 2016. L'anchois, la palourde, la crevette rose du large, le merlu, le poulpe, l'espadon et le rouget barbet ont représenté 48 % de la valeur totale des premières ventes. En **août 2017**, une tendance négative a également été observée en valeur (-5 %) et en volume (-8 %) par rapport à août 2016. En **août 2017**, la baisse en valeur a été plus importante pour l'anchois (-8 %), l'espadon (-7 %) et la palourde (-5 %) par rapport à août 2016. La baisse en volume de la sardine (-29 %) et du merlu (-15 %) a été compensée par une forte hausse de leur prix (la sardine est passée de 0,84 EUR/kg à 1,09 EUR/kg et le merlu de 7,04 EUR/kg à 7,20 EUR/kg). Pour le poulpe, l'augmentation en volume (+33 %) n'a pas eu d'impact significatif sur le prix qui est passé de 7,83 EUR/kg à 7,85 EUR/kg.

En Lettonie, sur la période **janvier-août 2017**, les premières ventes ont augmenté en valeur (+8 %) et en volume (+15 %) par rapport à la même période en 2016. Cette augmentation a surtout été le fait du cabillaud (+44 % en valeur et +20 % en volume), de l'éperlan (+45 % en valeur et +115 % en volume) et du sprat (+11 % en valeur et +22 % en volume). En **août 2017**, la valeur globale des premières ventes a diminué (-3 %) du fait de la baisse en valeur du hareng (-14 %), tandis que l'augmentation des débarquements de hareng (+30 %) a contribué à la hausse en volume des premières ventes (+5 %) par rapport à août 2016.

En **Lituanie**, en **janvier-août 2017**, les premières ventes ont augmenté en valeur (+6 %) du fait du cabillaud (+5 %), tandis qu'elles ont diminué en volume (-22 %), principalement du fait du hareng (-48 %) par rapport à la même période en 2016. En **août 2017**, le volume des débarquements a diminué du fait de la saisonnalité des pêches. Seules quelques espèces ont été enregistrées : le flet d'Europe (4.682 tonnes) et le cabillaud (1.655 tonnes). Le sandre a connu la plus forte augmentation du prix moyen (+38 %), tandis que le prix du flet d'Europe a diminué (-15 %) par rapport à août 2016.

En **Norvège**, en **janvier-août 2017**, la valeur des premières ventes a diminué de 2 % par rapport à janvier-août 2017, tandis que le volume a augmenté de 7 %. Parmi les principales espèces commerciales, la baisse globale en valeur a surtout été le fait du merlan bleu (-41 %), du hareng (-12 %) et du lieu noir (-17 %). Le volume a augmenté par rapport à janvier-août 2016, surtout du fait de la hausse des débarquements de merlan bleu (+17 %) et de hareng (+14 %). En **août 2017**, la valeur et le volume des premières ventes ont diminué (respectivement, -12 % et -15 %), principalement du fait du cabillaud (respectivement, -14 % et -9 %) et du hareng (respectivement, -57 % et -42 %) par rapport à août 2016. À l'exception de l'églefin (+31 %), les prix ont diminué pour le hareng (-26 %), le lieu noir (-35 %) et le flétan noir (-25 %).

Au **Portugal**, sur la période **janvier-août 2017**, la valeur des premières ventes a augmenté (+ 3 %) tandis que le volume a diminué (- 3 %) par rapport à la même période en 2016. L'augmentation en valeur a surtout été le fait du poulpe, de l'anchois et de la sole. En effet, les premières ventes de poulpe sont passées de 22,1 millions d'euros en janvier-août 2016 à 22,4 millions d'euros, celles de l'anchois de 3,9 millions d'euros à 8,7 millions d'euros et celles de sole de 5,4 millions à 6,1 millions d'euros. En **août 2017**, les premières ventes ont diminué en valeur (- 6 %) tandis qu'elles ont augmenté en volume (+ 9 %). En **août 2017**, la baisse globale en valeur par rapport à août 2016 a surtout été le fait du maquereau (- 3 %), de la sardine (- 22 %), du sabre (- 33 %) et du poulpe (- 30 %). Les plus fortes augmentations du prix moyen ont été observées pour le poulpe (+ 74 %) et la langoustine (+ 41 %).

En **Suède**, sur la période **janvier-août 2017**, la valeur et le volume des premières ventes ont diminué par rapport à la même période en 2016. Ils ont atteint 42 millions d'euros (- 26 %) pour 50.425 tonnes (- 34 %). Cette baisse a surtout été le fait du hareng, de la langoustine et du sprat, espèces influencées par la saisonnalité des pêches. En **août 2017**, la valeur et le volume des premières ventes ont baissé (respectivement - 36 % et - 15 %) par rapport à août 2016 du fait de la langoustine (- 49 % en valeur et - 39 % en volume) et du sprat (- 76 % en valeur et - 84 % en volume). Les plus fortes augmentations du prix moyen ont été enregistrées pour la sole (+ 92 %) et le sprat (+ 44 %), atteignant respectivement 11,08 EUR/kg et 0,17 EUR/kg.

Au **Royaume-Uni**, sur la période **janvier-août 2017**, la valeur et le volume des premières ventes ont diminué de 26 % par rapport à la même période en 2016, surtout du fait de la baisse en valeur et en volume de la langoustine (respectivement, - 35 % et - 30 %) et du maquereau (respectivement, - 2 % et - 12 %).

En **août 2017**, la valeur et le volume des premières ventes ont baissé de respectivement 44 % et 39 % par rapport à août 2016. Cette baisse a été le fait des débarquements moindres de hareng (- 26 %) et de crabe (- 42 %) et de la diminution de leur prix moyen (respectivement, - 47 % et - 0,2 %).

Les données les plus récentes relatives aux premières ventes pour le mois de **septembre 2017** sont disponibles sur le site EUMOFA. Il est possible de les consulter [ici](#).

Table 1. **JANVIER-AOÛT : BILAN DES PREMIÈRES VENTES DES PAYS DÉCLARANTS** (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)

Pays	Janvier-août 2015		Janvier-août 2016		Janvier-août 2017		Évolution depuis Janvier-août 2016	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
<b>Belgique</b>	11.159	42,99	11.119	43,37	10.268	40,76	- 8 %	- 6 %
<b>Danemark</b>	161.589	194,35	151.677	225,16	148.444	212,37	- 2 %	- 6 %
<b>Estonie</b>	36.424	8,11	33.187	7,77	29.550	6,92	- 11 %	- 11 %
<b>France</b>	129.336	431,28	129.024	431,80	127.537	432,12	- 1 %	0 %
<b>Italie</b>	59.209	216,24	56.112	216,63	53.844	208,26	- 4 %	- 4 %
<b>Lettonie</b>	32.499	8,00	31.575	6,82	36.229	7,35	15 %	8 %
<b>Lituanie</b>	1.151	0,87	1.415	0,99	1.109	1,05	- 22 %	6 %
<b>Norvège</b>	1.906.727	1.365,06	1.727.244	1.410,88	1.853.432	1.379,34	7 %	- 2 %
<b>Portugal</b>	72.076	129,68	64.735	127,43	62.978	131,63	- 3 %	3 %
<b>Suède</b>	121.996	65,97	76.928	56,85	50.425	42,16	- 34 %	- 26 %
<b>Royaume-Uni</b>	258.554	467,82	281.279	513,63	208.150	382,25	- 26 %	- 26 %

Table 2. **AOÛT : BILAN DES PREMIÈRES VENTES DES PAYS DÉCLARANTS** (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)

Pays	Août 2015		Août 2016		Août 2017		Évolution depuis Août 2016	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
<b>Belgique</b>	1.245	5,02	1.280	5,10	1.206	5,40	- 6 %	6 %
<b>Danemark</b>	30.932	35,34	30.532	39,45	32.513	37,48	6 %	- 5 %
<b>Estonie</b>	117	0,11	80	0,14	400	0,21	400 %	57 %
<b>France</b>	17.239	56,17	16.406	58,76	16.167	58,68	- 1 %	0 %
<b>Italie*</b>	5.377	25,31	6.057	26,15	5.602	24,90	- 8 %	- 5 %
<b>Lettonie</b>	2.394	0,56	2.187	0,42	2.303	0,41	5 %	- 3 %
<b>Lituanie</b>	4	0,003	1,24	0,001	10	0,01	709 %	403 %
<b>Norvège</b>	110.116	109,08	125.122	102,29	105.786	90,43	- 15 %	- 12 %
<b>Portugal</b>	12.658	20,51	11.848	22,81	12.867	21,51	9 %	- 6 %
<b>Suède</b>	7.589	9,72	8.789	9,95	7.484	6,37	- 15 %	- 36 %
<b>Royaume-Uni</b>	39.336	65,78	47.157	79,41	28.792	44,15	- 39 %	- 44 %

Source : EUMOFA (mis à jour le 17/10/2017). Les données relatives au volume sont indiquées en poids net.

\*Données partielles. Les données des premières ventes pour l'Italie couvrent 229 ports de pêche (environ 50 % du total des débarquements).

## 1.1. ZOOM SUR LE BAR EUROPÉEN ET LA MOULE DANS LES PAYS SÉLECTIONNÉS

### 1.1.1. BAR EUROPÉEN



Le bar européen (*Dicentrarchus labrax*) est une espèce à longue durée de vie et à croissance lente. Les juvéniles vivent dans les estuaires. En

période de reproduction, les adultes migrent au large vers les zones de frai et vers certaines zones côtières. La croissance lente du bar, sa maturité tardive, sa haute fidélité au lieu de vie et le regroupement en fraysère augmentent la vulnérabilité de cette espèce face à la surexploitation et l'épuisement localisé du stock.<sup>2</sup> La pêche du bar a lieu toute l'année. L'espèce est présente en Atlantique, de la Norvège et des îles Britanniques jusqu'au Maroc et aux îles Canaries ; elle est également présente en Méditerranée et en Mer Noire.<sup>3</sup>

La flotte de pêche commerciale capturant le bar est très diversifiée : elle comprend plusieurs types et tailles de navires et des engins différents. Une grande partie de la flotte est représentée par les navires de petite taille (inférieurs à 12 m), exploitant surtout la zone des 12 miles. En général, le bar est pêché à la palangre, au chalut et au filet maillant. En France, la pêche au bar représente plus de 50 % du revenu pour plus de 220 petits navires utilisant les lignes, soit plus de 270 marins. Vingt-et-un chalutier pélagique et environ 100 marins tirent plus de 50 % de leurs revenus de la pêche au bar.<sup>4</sup>

Le bar est une espèce appréciée des pêcheurs de loisir. La France possède le plus grand nombre de pêcheurs récréatifs au bar (1,3 million d'amateurs), suivie par le Royaume-Uni et les Pays-Bas. La pêche récréative de ce poisson est estimée représenter environ 25 % des captures de bar. La taille minimale de référence de conservation pour le stock septentrional de bar (la mer Celtique, la Manche, la mer d'Irlande et la mer du Nord méridionale) est de 42 cm.<sup>5</sup>

Le 13 décembre 2016, le Conseil de l'Union européenne a adopté les mesures suivantes quant à la gestion de la pêche au bar en 2017 :

- Aucune pêche commerciale du bar par les navires ciblant cette espèce, à l'exception des ceux utilisant des palangres, des hameçons et des lignes.
- Période de fermeture de deux mois, février et mars 2017.
- Les captures sont limitées à un maximum de 10 tonnes par an et par navire.
- Les prises accessoires capturées au moyen de filets maillants fixes et de nasses sont limitées à 250 kilogrammes par mois.
- Les prises accessoires sont limitées à 3 % en poids du total des captures d'organismes marins

détenues à bord, avec un maximum de 400 kilogrammes par mois pour les chalutiers de fond et les senneurs.

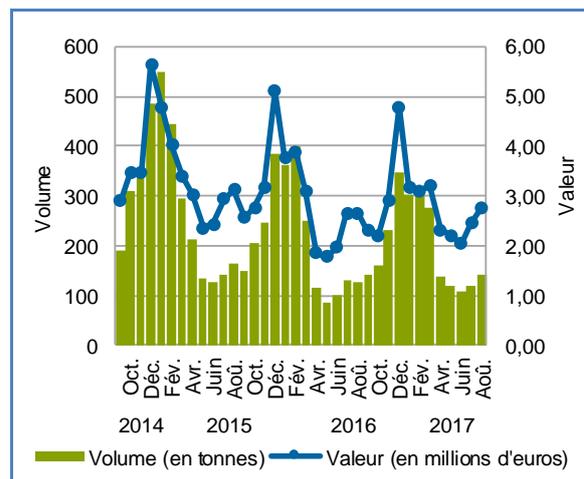
En 2017, pour la pêche récréative, le pêcher-relâcher est autorisé pendant les six premiers mois de l'année. Durant les six derniers mois, les captures sont limitées à un poisson par pêcheur et par jour.

Le Conseil de l'Union européenne a également fermé une zone autour de l'Irlande à la pêche commerciale, à savoir la mer Celtique, la mer d'Irlande et Ouest et Sud Irlande (zones CIEM VIIa, b, c, g j, k, hors des zones de 12 miles marins du Royaume-Uni).<sup>6</sup> Ces mesures visent à restaurer la gestion du stock au rendement maximal durable (RMD).

En France, en janvier-août 2017, les premières ventes cumulées de bar européen ont atteint 21,28 millions d'euros pour 1.499 tonnes, soit une baisse de 2 % en valeur et de 5 % en volume par rapport à janvier-août 2016. Les premières ventes étaient nettement inférieures en valeur (- 18 %) et en volume (- 28 %) par rapport à janvier-août 2015. En août 2017, les premières ventes ont augmenté tant en valeur (+ 4 %) qu'en volume (+ 11 %) par rapport à août 2016.

Le bar européen est surtout débarqué dans le golfe de Gascogne, où cinq ports ont représenté 48 % de la valeur des premières ventes en 2017 : Les Sables-d'Olonne, La Cotinière (Saint-Pierre-d'Oléron), Le Guilvinec et Audierne.

Figure 1. BAR EUROPÉEN : PREMIÈRES VENTES EN FRANCE

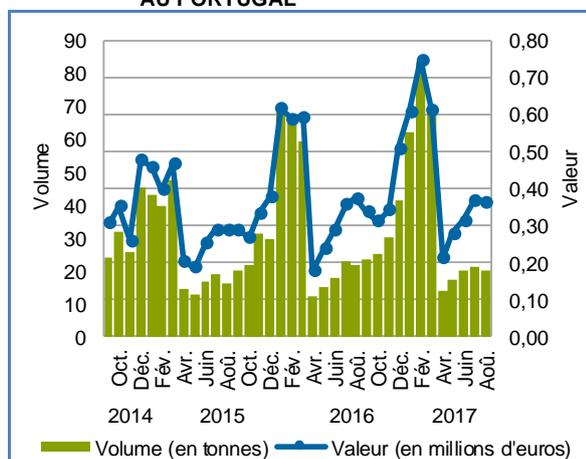


Source : EUMOFA (mis à jour le 17/10/2017).

Au Portugal, en janvier-août 2017, les premières ventes de bar ont atteint 3,5 millions d'euros pour 307 tonnes. Elles ont augmenté tant en valeur (+ 9 %) qu'en volume (+ 8 %), par rapport à janvier-août 2016 et ont fortement augmenté en valeur (+ 38 %) et en volume (+ 47 %) par rapport à 2015. En août 2017, les premières ventes ont diminué en valeur (- 3 %) et en volume (- 7 %) par rapport à août 2016.

Les principaux ports de débarquement de bar sur la côte occidentale du Portugal sont Peniche, Sesimbra, Viana do Castelo et Nazaré (soit 70 % de la valeur totale).

Figure 2. **BAR EUROPÉEN : PREMIÈRES VENTES AU PORTUGAL**

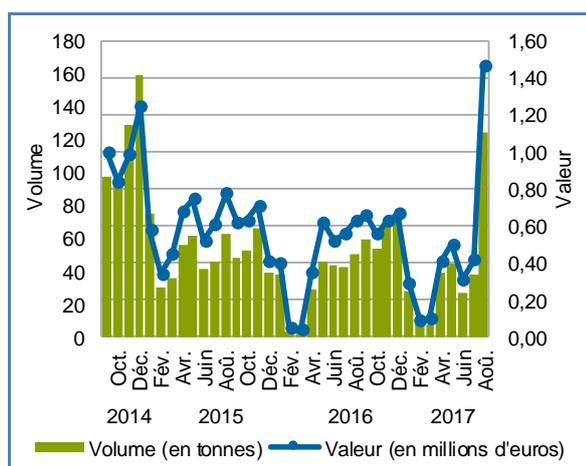


Source : EUMOFA (mis à jour le 17/10/2017).

Au **Royaume-Uni**, en **janvier-août 2017**, les premières ventes de bar ont atteint 3,57 millions d'euros pour 317 tonnes. Elles ont augmenté tant en valeur (+ 13 %) qu'en volume (+ 24 %), par rapport à janvier-août 2016. La tendance s'est inversée par rapport à 2015 : les premières ventes ont diminué de 24 % en valeur et de 23 % en volume. En août 2017, la valeur et le volume ont fortement augmenté (respectivement, + 128 % et + 147 %) par rapport à août 2016.

Les principaux ports britanniques de débarquement sont Weymouth, Portsmouth, Brixham, Plymouth et Brighton, où 48 % de la valeur des premières ventes de bar ont été débarqués en 2017.

Figure 3. **BAR EUROPÉEN : PREMIÈRES VENTES AU ROYAUME-UNI**



Source : EUMOFA (mis à jour le 17/10/2017).

Au cours des trois dernières années, les prix moyens annuels en première vente de bar ont atteint 11,18 EUR/kg au Royaume-Uni, 13,04 EUR/kg en France et 14,99 EUR/kg au Portugal. Globalement, en 2017, les prix ont augmenté en France et au Portugal

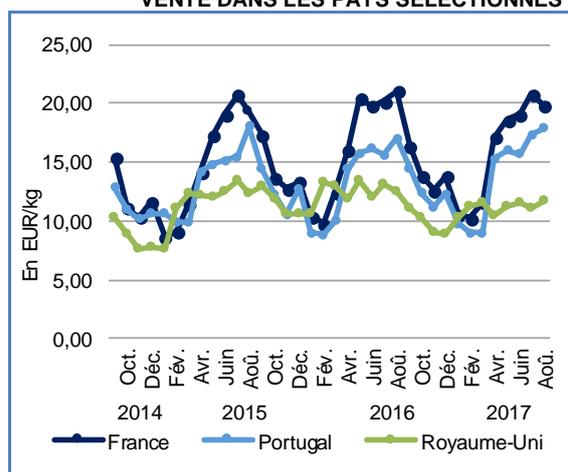
tandis qu'ils ont affiché la tendance inverse au Royaume-Uni par rapport à 2016.

En France, sur la période janvier-août 2017, le prix unitaire moyen du bar était de 14,19 EUR/kg, affichant une augmentation par rapport à janvier-août 2016 (+ 3 %) et la même période en 2015 (+ 13 %). En général, les prix ont augmenté pendant la période mai-septembre, enregistrant un pic en août 2016 lorsqu'ils ont atteint 127 tonnes. En France, le prix le plus faible a été observé en janvier 2015, lorsque 550 tonnes de bar ont été vendues à 8,68 EUR/kg.

Au cours des trois dernières années, les prix portugais ont atteint leur niveau le plus élevé en août. Les prix ont atteint un pic en août 2015, terminant à 18,04 EUR/kg pour 16 tonnes. Les prix en première vente les plus faibles ont été enregistrés en février 2016, atteignant 8,81 EUR/kg pour 67 tonnes. En janvier-août 2017, le prix unitaire moyen était de 11,45 EUR/kg, affichant une légère hausse (+ 1 %) par rapport à janvier-août 2016 et une baisse (- 6 %) par rapport à la même période en 2015.

En janvier-août 2017, le Royaume-Uni affiche les prix moyens les plus faibles parmi les pays consultés. Au cours des trois dernières années, le prix moyen le plus élevé (13,44 EUR/kg) a été enregistré en mai 2016, lorsque 46 tonnes ont été débarquées. Il a chuté lorsque l'approvisionnement était plus important, atteignant la valeur la plus faible (7,64 EUR/kg) en novembre 2014, lorsque 129 tonnes ont été débarquées. En janvier-août 2017, le prix moyen était de 11,28 EUR/kg, soit respectivement 9 % et 2 % de moins par rapport aux mêmes périodes en 2016 et en 2015.

Figure 4. **BAR EUROPÉEN : PRIX EN PREMIÈRE VENTE DANS LES PAYS SÉLECTIONNÉS**



Source : EUMOFA (mis à jour le 17/10/2017).

Nous avons parlé du bar européen dans des numéros précédents des *Faits saillants du mois* :

**Premières ventes** : France (9/2016, 6/2015, juin 2013) ; Portugal (2/2014).

**Consommation** : France (6/2016, 2/2015, 9/2015, juillet 2013) ; Italie (6/2016, 2/2015, 9/2015) ; Grèce (6/2016, 2/2015, juillet 2013) ; Portugal (6/2016, 9/2015 2/2015) ; Royaume-Uni (2/2015).

### 1.1.2. MOULE



La moule (*Mytilus* spp) vit dans de nombreux types d'habitats différents, des zones intertidales aux zones pleinement immergées. Les deux espèces *Mytilus edulis* et *Mytilus galloprovincialis* sont récoltées en Europe. L'espèce peut supporter une large fluctuation de salinité, de dessiccation, de température et de concentration en oxygène, lui permettant de vivre dans une large diversité de micro-habitats. Elle se nourrit de phytoplancton et de matières organiques en filtrant l'eau de mer. La moule se caractérise par sa fécondité élevée et sa phase larvaire mobile, qui facilitent sa grande distribution. Les coquilles de moule possèdent toutes une taille relativement similaire. Les valves des coquilles sont robustes, pointues à l'avant, élargies à l'arrière et arrondies. La moule mesure environ 10 cm maximum. Cependant, dans des eaux saumâtres ou à faible salinité, elle est beaucoup plus petite.<sup>7</sup>

La pêche a lieu toute l'année, enregistrant un pic pendant les périodes de mars à juin et de septembre à décembre. La moule est commercialisée avec coquille, cuite, congelée ou entière et vivante. La majeure partie des moules est exportée congelée ou en conserve vers le reste de l'Europe.

Au Danemark, la moule commune (*Mytilus edulis*) est récoltée dans le Limfjord sur la côte Est du Jutland, en mer de Wadden et dans l'Isefjord. Dans ces zones, les moules forment des bancs stabilisés, elles se fixent entre elles et aux coquilles mortes. Une petite pêcherie de moule opère également dans le Kattegat méridional et le Belt. Au Danemark, toutes les pêcheries de moules sont certifiées Marine Stewardship Council (MSC). Dans le Limfjord, environ 37 navires certifiés draguent la moule.<sup>8</sup>

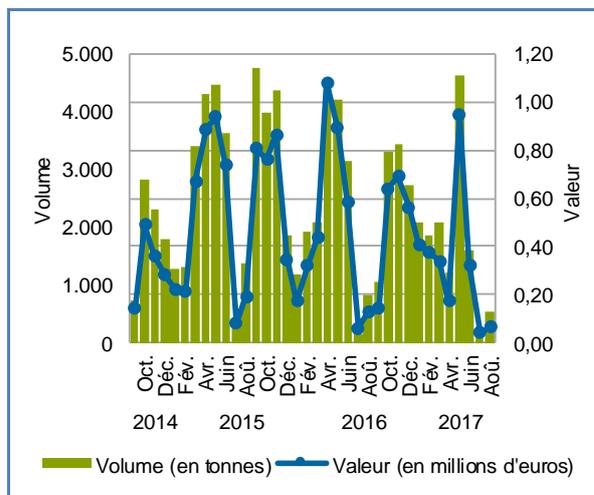
En Italie, la majeure partie des moules disponibles sur le marché provient de l'aquaculture et seule une quantité limitée est issue de la pêche. En Italie, la mytiliculture est bien développée : cette espèce représente près de la moitié du volume de l'ensemble des produits de la mer cultivés. Parmi les deux espèces de moules cultivées, l'espèce *M.edulis* est présente sur la partie orientale de l'Italie, en mer Adriatique, et la *M. galloprovincialis* sur la partie occidentale, en mer Tyrrhénienne. La production de moules provient de 220 sites ou fermes de production, dont 60 % se situent dans le Sud de l'Italie et en Sardaigne. La production nationale de moules ne satisfaisant pas la demande nationale, la moule est également importée, principalement d'Espagne et de Grèce.<sup>9</sup>

Le Portugal ne connaît pas de tradition mytilicole et sa production est négligeable, affichant une demande commerciale et une valeur relativement faible. Cependant, au cours des dernières années, cette situation a évolué grâce à la construction d'une grande ferme biologique dans la province de l'Algarve, produisant surtout pour les marchés d'exportation (l'Espagne, la France et l'Allemagne).

Au Danemark, en janvier-août 2017, la valeur des premières ventes de moules a atteint 2,7 millions d'euros, correspondant à 14.127 tonnes, soit une baisse de 27 % en valeur et de 21 % en volume par rapport à janvier-août 2016. La valeur et le volume des premières ventes ont baissé de respectivement 32 % et 30 % par rapport à janvier-août 2015. En août 2017, la valeur et le volume ont diminué de respectivement 48 % et 35 % par rapport à août 2016.

Ørødde, Snaptun, Jegindø et Kalundborg sont les principaux ports de débarquement, où 79 % des moules ont été débarquées en 2017.

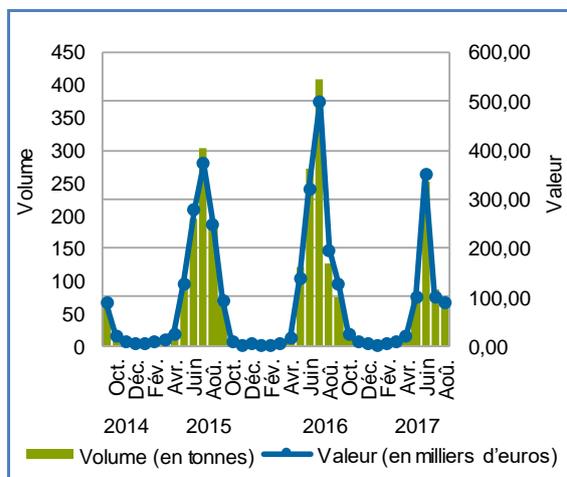
Figure 5. MOULE : PREMIÈRES VENTES AU DANEMARK



Source : EUMOFA (mis à jour le 17/10/2017).

En Italie, en janvier-août 2017, les premières ventes de moule ont atteint 0,68 million d'euros pour 500 tonnes. Elles ont baissé tant en valeur (- 42 %) qu'en volume (- 47 %) par rapport à janvier-août 2016. La valeur et le volume ont diminué de respectivement de 37 % et 38 % par rapport à la même période en 2015.

Figure 6. MOULE : PREMIÈRES VENTES EN ITALIE



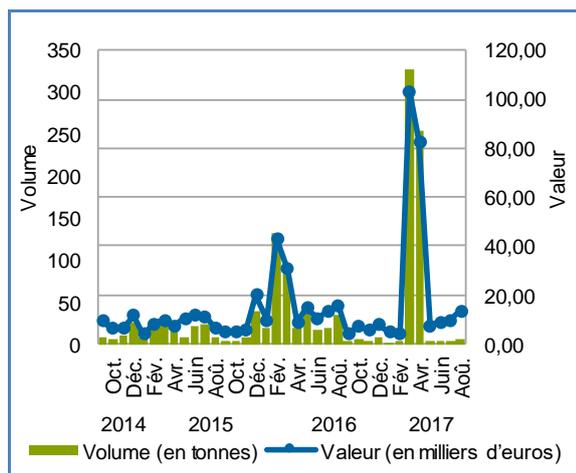
Source : EUMOFA (mis à jour le 17/10/2017).

Au Portugal, en janvier-août 2017, les premières ventes de moules ont augmenté de 60 % en valeur et

de 64 % en volume par rapport à janvier-avril 2016, atteignant 0,24 million d'euros et 605 tonnes. La valeur et le volume des premières ventes ont poursuivi leur tendance à la hausse, par rapport à janvier-avril 2015.

Au Portugal, sur la période janvier-août 2017, les principaux ports de débarquement de moules capturées étaient Aveiro (574 tonnes), Sesimbra (20 tonnes) et Olhão (5 tonnes).

Figure 7. **MOULE : PREMIÈRES VENTES AU PORTUGAL**



Source : EUMOFA (mis à jour le 17/10/2017).

Au cours des trois dernières années, les prix en première vente de moule ont varié d'environ 0,14 EUR/kg au Danemark à 2,24 EUR/kg au Portugal. En moyenne, les prix les plus élevés ont été enregistrés en Italie, soit 54 % de plus qu'au Portugal et 86 % de plus qu'au Danemark. À l'exception de l'Italie où les prix ont affiché une tendance positive, les prix étaient orientés à la baisse dans les autres pays.

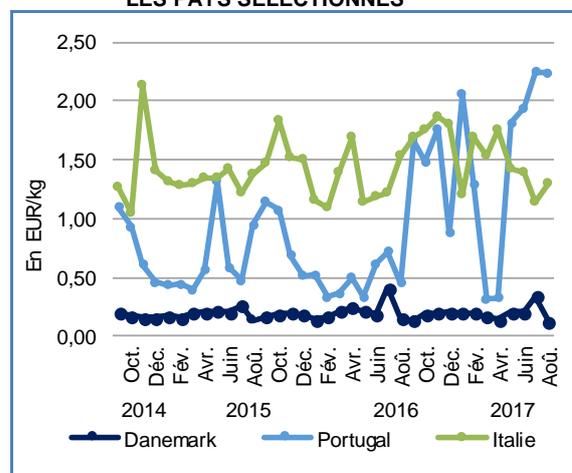
Au Danemark, sur la période janvier-août 2017, le prix unitaire moyen était de 0,19 EUR/kg, soit une baisse de - 8 % par rapport à janvier-août 2016. Le prix est resté négatif (- 4 %) par rapport à janvier-août 2015. Au Danemark, les prix étaient plus élevés en juillet. Les captures sont généralement inférieures pendant cette période, pouvant contribuer à une hausse des prix en première vente. Le prix le plus élevé a été atteint en juillet 2016 (0,41 EUR/kg, correspondant à 151 tonnes).

Au Portugal, les prix varient également selon la saison. Ils étaient plus élevés après l'été, à l'exception de juillet et août 2017, lorsqu'ils ont atteint un pic (plus de

2 EUR/kg). En janvier-août 2017, le prix moyen était de 0,39 EUR/kg, soit 3 % et 28 % de moins par rapport aux mêmes périodes en 2016 et en 2015. Les prix les plus élevés ont été enregistrés en juillet et en août 2017 (2,24 EUR/kg), correspondant à respectivement 4 et 6 tonnes.

En Italie, en janvier-août 2017, le prix unitaire moyen de la moule était de 1,35 EUR/kg (soit + 8 % par rapport à janvier-août 2016 et + 2 % par rapport à janvier-août 2015). L'Italie a affiché les prix de moule les plus élevés sur la période octobre-mars, à savoir lorsque l'approvisionnement en moule diminue. Le prix le plus élevé a été atteint en novembre 2014 (2,14 EUR/kg), correspondant à 4 tonnes débarquées.

Figure 8. **MOULE : PRIX EN PREMIÈRE VENTE DANS LES PAYS SÉLECTIONNÉS**



Source : EUMOFA (mis à jour le 17/10/2017).

Nous avons parlé de la moule dans des numéros précédents des *Faits saillants du mois* :

**Premières ventes** : Danemark (2/2016).

**Étude de cas** : La moule dans l'Union européenne (5/2017).

**Consommation** : Belgique (7/2016) ; Danemark (7/2016) ; France (7/2016, 7/2015, 4/2014) ; Pays-Bas (7/2016, 4/2014) ; Italie (7/2016, 7/2015, 4/2014) ; Espagne (7/2016, 7/2015, 4/2014) ; Royaume-Uni (4/2014).

## 2. Approvisionnement mondial

**Pêches / Flotte / UE :** Le Rapport économique annuel 2017 sur la flotte de pêche de l'Union européenne élaboré par le Comité technique, scientifique et économique de la pêche et la Commission européenne montre des tendances économiques positives pour la flotte de pêche européenne. En effet, elle a enregistré des bénéfices nets record (798 millions d'euros en 2015) et les estimations pour 2017 prévoient un accroissement de la rentabilité. Le rapport révèle également que les performances économiques stagnent lorsque les flottes dépendent des stocks en surpêche ou surexploités. Les salaires moyens de la flotte de l'UE ont également augmenté tandis que la consommation moyenne de carburant a diminué. L'efficacité de l'utilisation du carburant s'est renforcée, avec des coûts en carburant atteignant 17 % des coûts totaux en 2015 par rapport à 24 % en 2008, surtout du fait des efforts d'efficacité énergétique faits par les flottes.<sup>10</sup>

**Possibilités de pêche / Nord-Ouest Atlantique / OPANO :** Lors de la réunion de l'Organisation des Pêcheries de Nord-Ouest Atlantique à Montréal (Canada) en septembre 2017, l'UE a contribué au développement de mesures de conservation clés reposant sur les meilleurs avis scientifiques disponibles. L'un des principaux résultats de la réunion est l'accord sur de nouvelles mesures pluriannuelles et modernes de gestion de la pêche au flétan noir. L'Union européenne a également proposé des solutions pour la gestion du cabillaud et du sébaste dans le Bonnet Flamand. En outre, l'OPANO a accepté de protéger l'ensemble des monts sous-marins de la Nouvelle-Angleterre en interdisant la pêche de fond sur l'ensemble des pics à des profondeurs supérieures à 2.000 mètres. Pour ce qui est du contrôle et de la mise en œuvre des accords, l'UE continue de promouvoir le respect des règles de l'OPANO (en mer et au port) par la flotte européenne.<sup>11</sup>

**Ressources / Mer de Barents :** La Norvège et la Russie se sont entendues sur de nouveaux quotas en mer de Barents pour 2018, réduisant de 13 % les captures de cabillaud. Ces pays seront autorisés à pêcher 775.000 tonnes de cabillaud, la plus grande part étant attribuée à la Norvège (350.159 tonnes), la Russie obtenant 331.159 tonnes et les pays tiers 107.000 tonnes. Le quota d'églefin, particulièrement important pour le marché britannique, s'élève à 202.305 tonnes pour les deux pays.<sup>12</sup>

**INN / Atlantique Centre-Ouest :** Trente-cinq responsables de suivi, de contrôle et de surveillance des pêches de 16 pays différents se sont réunis à la Barbade et conclu un accord spécial sur l'introduction de normes harmonisées relatives au marquage et à l'identification des navires de pêche, la mise en place d'un registre régional des navires de pêche autorisés et une liste régionale des navires impliqués dans une pêche ou les activités de pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN). L'Atlantique Centre-Ouest, comprenant la mer des Caraïbes, est l'une des cinq zones de pêche les plus exploitées au monde. Les mesures devraient permettre aux autorités d'identifier

plus facilement les navires de pêche et de déterminer s'ils possèdent l'autorisation de pêche nécessaire. La réunion a été appuyée par DG MARE de l'Union européenne et l'équipe Fichier mondial de la FAO.<sup>13</sup>

**Pêches / Mer Adriatique / Durabilité :** La fosse de Pomo / Jakuba a été identifiée comme Zone d'importance écologique ou biologique (ZIEB) en vertu de la Convention sur la diversité biologique. La déclaration de Malte, MedFish4Ever, appelle les pays méditerranéens riverains à développer des zones de pêche restreinte et des aires marines protégées pour assurer une protection effective d'environ 10 % de la mer Méditerranée d'ici 2020. Selon les mesures croates et italiennes récemment promulguées en faveur de la zone du bassin de Pomo / Jakuba en mer Adriatique [Acte de régime spécial pour la gestion de la zone restreinte du bassin de Pomo / Jakuba, Gazette officielle de la République de Croatie N° 90/17]<sup>14</sup> l'UE a proposé à la CGPM d'établir une zone de pêche restreinte afin protéger les écosystèmes marins vulnérables et les habitats essentiels et vitaux des stocks démersaux tels que le merlu européen et la langoustine. La CGPM a adopté cette recommandation lors de la 41<sup>ème</sup> session annuelle (du 16 au 20 octobre) et a par conséquent créé une zone de pêche restreinte dans le bassin de Jakuba / Pomo, couvrant les eaux européennes et internationales constituant la zone concernée.<sup>15</sup>

**Approvisionnement / Norvège :** La Norvège a exporté 1,8 million de tonnes de produits de la mer pour 69 milliards de couronnes norvégiennes jusqu'en octobre 2017, soit une augmentation en valeur de 6 % et en volume de 3 % par rapport à la même période en 2016. En septembre, la Norvège a exporté 189.000 tonnes de produits de la mer pour un montant de 8 milliards de couronnes norvégiennes. Ceci représente une baisse en volume de 18 % et en valeur de 8 % (681 millions de couronnes norvégiennes) par rapport à septembre 2016.<sup>16</sup>

**Approvisionnement / Slovaquie :** En Slovaquie, en 2016, 1.826 tonnes d'organismes aquatiques ont été élevées, soit 14,8 % de plus qu'en 2015. Dans les eaux intérieures, 1.162 tonnes de poissons d'eau douce (dont 72 % de truite arc-en-ciel) étaient cultivées, soit une augmentation de 21,1 % par rapport à 2015. En 2016, 664 tonnes d'animaux marins ont été cultivés, soit 5,2 % de plus qu'en 2015. En 2016 la valeur totale de la production aquacole était de 4,9 millions d'euros, soit une augmentation de 24,8 % par rapport à 2015. La pisciculture en eaux intérieures a généré 85 % du total de la valeur d'achat de la production aquacole.<sup>17</sup>

**Pêches / Islande :** Le total des captures des navires islandais a atteint 125.857 tonnes en septembre 2017, soit 11 % de plus qu'en septembre 2016. L'augmentation a surtout été le fait du maquereau (+ 32 %), du merlan bleu (+ 8 %) et des coquillages (+ 9 %). La capture d'espèces démersales a atteint environ 33.000 tonnes, soit une baisse de 8 %. Les captures de cabillaud ont diminué de 4 %, celles

d'églefin de 5 % et celles de lieu noir de 18 % par rapport à septembre 2016. Sur la période octobre 2016-septembre 2017, le total des captures était de 1.133 tonnes, soit une augmentation de 6 %.<sup>18</sup>

**Commerce / UE / Vietnam** : Au cours des 8 premiers mois de 2017, l'UE est devenue le plus grand importateur de crevettes du Vietnam. Pendant cette période, les exportations de crevette du Vietnam vers l'UE ont atteint 413,9 millions d'euros, soit une

augmentation de 30 % par rapport à la même période en 2016. Les trois principaux marchés d'importations de l'UE (le Royaume-Uni, les Pays-Bas et la Belgique) ont indiqué une croissance à deux chiffres (respectivement + 46,5 %, + 47,8 % et 34,1 %). Selon les prévisions, à partir de 2018, lorsque l'Accord de libre-échange UE-Vietnam entrera en vigueur, les exportations de crevette du Vietnam vers l'UE augmenteront du fait des tarifs préférentiels.<sup>19</sup>

## 3. Études de cas

### 3.1. L'ESPADON SUR LE MARCHÉ EUROPÉEN

L'espadon est une espèce très importante pour plusieurs flottes de l'UE pêchant dans l'océan Atlantique et en mer Méditerranée. Les flottes de l'UE fournissent près d'un tiers de l'approvisionnement mondial. L'Espagne est de loin le plus grand producteur avec plus de 21.000 tonnes débarquées en 2015. Par ailleurs, l'Italie est le principal marché de l'UE pour l'espadon, important de grandes quantités d'Espagne et du Portugal mais également d'Asie.

#### 3.1.1. Biologie

L'espadon (*Xiphias gladius*) est un grand poisson pélagique argenté, remarquable par son grand rostre sur la mâchoire supérieure. Il est distribué dans les eaux tropicales, tempérées et même parfois dans les eaux froides de tous les océans, également en mer Méditerranée et dans les eaux adjacentes. L'espadon est avant tout une espèce d'eau chaude. En général, il migre vers les eaux plus froides ou tempérées en été pour se nourrir et revient vers les eaux plus chaudes à l'automne pour le frai et l'hivernage. L'espadon peut se trouver à des profondeurs jusqu'à 700 m, où il chasse ses proies, notamment les céphalopodes et les poissons. Il peut mesurer plus de 4 m et peser des centaines de kilogrammes. Il mesure en moyenne entre 1,20 et 2,50 m.

#### 3.1.2. Ressource, exploitation et gestion dans l'UE

L'espadon se pêche dans les eaux côtières et au large, à la palangre, au chalut, au harpon et au filet. Il convient de noter que l'espadon n'est pas une espèce évoluant en banc et que pour son exploitation, les engins tels que la seine ou les chaluts pélagiques sont exclus.

L'espèce est surtout disponible entre avril et décembre, avec des pics au printemps. Les stocks d'espadon atlantiques sont suivis par la Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique (CICTA), qui fixe les TAC, les quotas nationaux, la taille minimale de capture (125 cm) et d'autres recommandations relatives à la gestion des stocks. Les flottes de l'UE ciblent trois stocks importants d'espadon.

La biomasse du **stock Atlantique Nord** est en augmentation après les problèmes importants liés à la surpêche des années 1990. Il n'est plus considéré en état de surexploitation. Le TAC a été fixé à 13.700 tonnes pour 2017, dont 6.718 tonnes attribuées à l'UE.<sup>20</sup>

Le stock Atlantique Sud semble à un niveau d'exploitation durable. Le TAC a été établi à 15.000 tonnes en 2017. De ce total, 4.824 tonnes sont attribuées à l'UE.<sup>21</sup>

En Méditerranée, l'espadon est une espèce en surpêche. L'effort de pêche est presque deux fois plus important que les captures nécessaires pour atteindre le rendement maximal durable. Cependant, au cours des

dernières années, des mesures de gestion ont été mises en place en vue de réduire la capacité et l'effort de pêche concernant cette espèce : la réduction de la flotte en Grèce, en Italie et en Espagne, la fermeture de la pêche pendant plusieurs mois, les limitations de la taille des engins de pêche et les captures plus sélectives pour réduire la capture des juvéniles, et l'amélioration des exigences de contrôle.<sup>22</sup> En Méditerranée, l'espadon est géré par la CICTA qui a fixé un TAC de 10.500 tonnes, dont 7.400 sont attribuées à la flotte européenne pour 2017. Cette même année, l'UE a exploité 70 % de ce quota. Cette mesure, qui fait partie du plan de reconstitution pour l'espadon de Méditerranée approuvé par la CICTA en 2016, contribuera au rétablissement rapide du stock d'espadon de Méditerranée, garantissant donc la subsistance des pêcheurs et des communautés côtières dépendant du stock.<sup>23</sup>

D'autres stocks importants pour la pêche à l'espadon sont situés dans l'océan Indien, le Pacifique Sud-Est et le Pacifique Nord-Est. Ils sont tous considérés à un niveau d'exploitation durable selon la Commission sur le thon de l'océan Indien et la Commission interaméricaine du thon tropical.<sup>24</sup>

Plusieurs pêcheries ciblant l'espadon ont été certifiées MSC, notamment aux États-Unis, au Canada et en Australie. Dans l'Union européenne, la pêche espagnole à la palangre en Atlantique Sud et en Atlantique Nord est certifiée MSC depuis 2015.<sup>25</sup>

#### 3.1.3. Production

##### CAPTURES ET DÉBARQUEMENTS

Selon la FAO, les captures mondiales d'espadon ont atteint 283.000 tonnes en 2015, soit 15 % de plus qu'en 2006.

Le premier producteur est l'Union européenne, assurant 29 % du total de la production mondiale en 2015. Au sein de l'Union européenne, l'Espagne et, dans une moindre mesure, l'Italie et le Portugal sont les principaux producteurs ; leurs captures représentent respectivement 72 %, 12 % et 11 % du total des captures d'espadon de l'UE. En-dehors de l'UE, les autres grands producteurs sont Taiwan (12 %), l'Indonésie (12 %) et le Japon (9 %).

Au cours des dix dernières années (2006-2015), bien que les captures d'espadon sont restées stables ou ont légèrement diminué dans l'Union européenne (-3 %), à Taiwan (-9 %) et au Japon (-7 %), les autres pays importants pour la pêche à l'espadon ont connu des augmentations significatives de leurs captures, notamment l'Indonésie (+400 %), le Chili (+92 %), la Chine (+84 %) et le Sri Lanka (+78 %).

L'écart entre les captures de l'UE (source : FAO) et les débarquements européens (Eurostat) met en avant le fait qu'une part des captures européennes d'espadon est débarquée en-dehors de l'UE par des flottes opérant hors eaux européennes (notamment dans le cadre

d'accords de partenariat dans le domaine la pêche durable).

Selon Eurostat, les débarquements d'espadon de l'UE étaient supérieurs à 28.000 tonnes en 2015, représentant environ 23 % des captures mondiales d'espadon. L'Espagne et, dans une moindre mesure, l'Italie sont les principaux États membres pour le débarquement d'espadon, représentant respectivement 75% et 15 % des débarquements d'espadon dans l'UE. Les autres États membres importants de l'UE pour les débarquements d'espadon sont la France (3 %), la Grèce (3 %), le Portugal (2 %) et Malte (2 %). Entre 2006 et 2015, les débarquements d'espadon de l'UE ont augmenté de 23 %, atteignant un pic en 2010 à près de 32.000 tonnes. Par ailleurs, au cours de la dernière décennie, les captures ont évolué différemment parmi

les principaux producteurs : des augmentations significatives ont été observées en Espagne (+ 54 %), en France, au Portugal et à Malte tandis que de fortes baisses ont été enregistrées en Italie (- 44 %) et en Grèce (- 30 %).

#### PRÉSENTATION

La chair d'espadon est très appréciée pour son goût, sa fermeté et l'absence d'arête. La chair est gris-blanc et sa texture est ferme. L'espadon est surtout vendu en steak ou en longe, frais ou congelé, parfois avec peau. Il est également commercialisé fumé à froid et en tranche. Son goût délicat peu prononcé est très recherché. Il est consommé grillé, rôti, cuit au four ou poché, voire cru en carpaccio en Italie.

Table 3. CAPTURES MONDIALES D'ESPADON (VOLUME EN TONNES)

Pays	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
<b>UE-28</b>	36.259	34.852	27.099	34.686	28.759	38.315	33.711	35.453	37.941	35.705
Taiwan	16.467	16.326	10.590	12.087	9.730	11.027	14.400	12.944	12.922	15.067
Indonésie	3.001	3.116	2.952	2.651	3.546	3.753	6.570	4.536	11.950	14.963
Japon	12.809	14.796	13.460	12.372	12.335	11.423	10.518	10.163	10.846	11.900
Chili	3.147	3.741	2.792	3.514	4.363	4.949	6.339	4.852	5.799	6.029
Chine	2.977	3.302	3.630	2.672	2.843	2.727	3.297	3.416	3.915	5.466
Sri Lanka	2.868	3.225	3.193	3.176	3.160	3.675	3.845	5.537	4.365	5.102
Autre	32.011	30.707	29.152	29.285	28.992	28.125	31.539	31.876	36.228	31.795
<b>Total</b>	<b>109.539</b>	<b>110.065</b>	<b>92.868</b>	<b>100.443</b>	<b>93.728</b>	<b>103.994</b>	<b>110.219</b>	<b>108.777</b>	<b>123.966</b>	<b>126.027</b>

Source : FAO, Fishstat.

Table 4. DÉBARQUEMENTS D'ESPADON DANS L'UE (volume en tonnes)

Pays	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
<b>Espagne</b>	14.019	12.546	17.107	22.611	22.431	18.351	19.965	25.143	27.088	21.642
<b>Italie</b>	7.627	6.518	4.534	5.121	6.274	5.357	4.018	2.862	3.393	4.273
<b>France</b>	90	672	25	426	581	867	650	719	909	848
<b>Grèce</b>	1.036	825	439	719	1.762	1.854	1.504	2.146	2.082	728
<b>Portugal</b>	329	503	273	392	361	465	570	845	645	687
<b>Malte</b>	239	203	260	266	424	532	503	460	377	489
<b>Chypre</b>	39	56	56	26	32	35	35	52	57	46
<b>Autre</b>	1	3	2	1	2	13	10	12	18	26
<b>UE-28</b>	<b>23.380</b>	<b>21.325</b>	<b>22.697</b>	<b>29.561</b>	<b>31.867</b>	<b>27.474</b>	<b>27.255</b>	<b>32.239</b>	<b>34.570</b>	<b>28.737</b>

Source : EUROSTAT.

## Commerce

### COMMERCE DE L'UE

En 2016, le déficit commercial de l'UE pour l'espadon était de 118 millions d'euros. Le déficit est surtout le fait des importations d'espadon congelé. Les importations hors UE d'espadon frais sont relativement limitées (23 % du total des importations hors UE).

Concernant l'espadon congelé, les principaux fournisseurs hors UE sont le Vietnam (3.028 tonnes en 2016), la Chine (3.019 tonnes), l'Indonésie (3.023 tonnes) et, dans une moindre mesure, l'Équateur (1.897 tonnes). Pour l'espadon frais, les principaux fournisseurs extra-UE sont le Maroc (1.100 tonnes en 2016), le Chili (1.130 tonnes) et l'Inde (581 tonnes).

Les échanges intra-UE sont significatifs pour chaque mode de conservation. L'Espagne et le Portugal sont les

principaux fournisseurs d'espadon frais et congelé. En 2016, l'Espagne et le Portugal ont représenté respectivement 74 % et 94 % des exportations intra-UE d'espadon frais et congelé. Les principales destinations étaient l'Italie (respectivement, 69 % et 47 % des importations intra-UE d'espadon frais et congelé) et l'Espagne (respectivement, 12 % et 36 %).

Les exportations hors UE sont limitées (509 tonnes en 2016, dont 86 % étaient des produits congelés). Elles sont surtout destinées à la Turquie et aux États-Unis sous forme de produits congelés et à Hong-Kong et à la Suisse sous forme de produits frais.

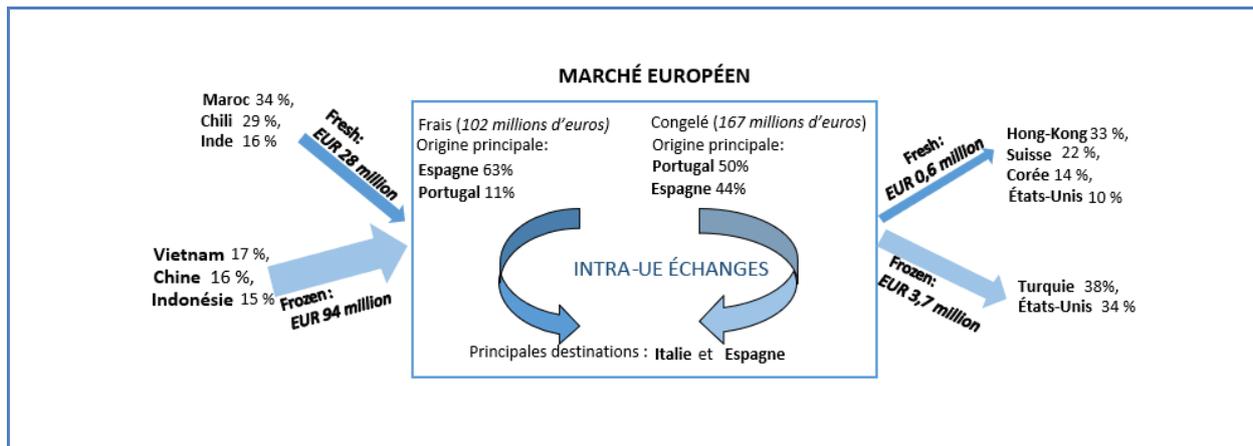
L'Italie est de loin le premier marché pour l'espadon dans l'UE, avec plus de 22.000 tonnes de produits à base d'espadon importés en 2016 pour une valeur dépassant 150 millions d'euros (à l'inverse des exportations n'atteignant que 410 tonnes). Les principaux pays d'origine sont l'Espagne et le Portugal. Selon l'Institut italien des services pour le marché agro-alimentaire (ISMEA), l'espadon était la cinquième espèce la plus consommée en Italie, en 2015, représentant 3 % du volume et 5,5 % de la valeur des achats domestiques en poisson et produits de la mer (frais ou décongelé).

### 3.1.5. Tendances de l'approvisionnement et prix

En Espagne, premier producteur d'espadon de l'UE, les prix en première vente ne dépendaient pas essentiellement de l'évolution du volume des débarquements au cours de la période 2010-2015. En effet, les débarquements ont diminué en 2012 et 2013 (-33 % entre 2011 et 2013). Cependant, les prix en première vente sont restés stables entre 2011 et 2012, affichant une tendance à la baisse entre 2012 et 2014 (-18 %) pour remonter en 2015 (+10%), à l'instar du volume des débarquements, également en augmentation (+54 %).

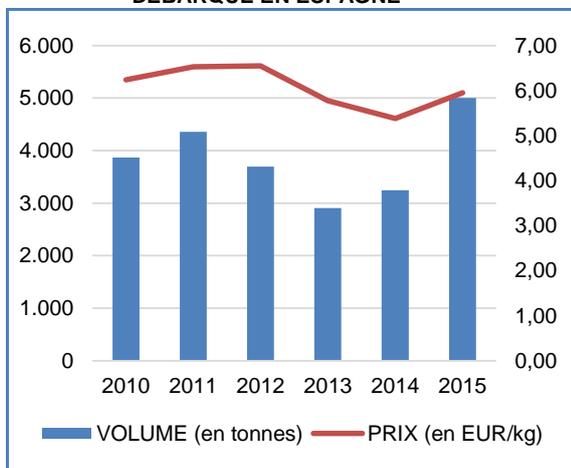
En Italie, le volume des débarquements d'espadon a affiché une forte tendance à la baisse entre 2010 et 2013 (-54 %) et est remonté en 2014 et en 2015 pour atteindre 3.393 tonnes. Entre-temps, le prix en première vente est resté stable en 2011 et en 2012, a diminué en 2013 et en 2014 (-17 % au total) puis s'est stabilisé, atteignant 9,23 EUR/kg en 2015.

Figure 9. LE COMMERCE DE L'ESPADON DANS L'UE EN 2016



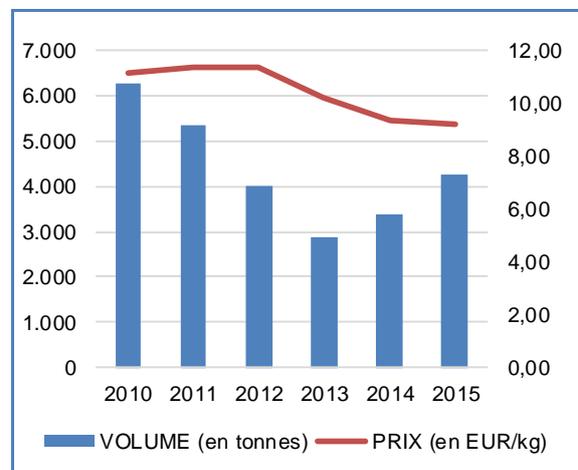
Source : EUMOFA, en s'appuyant sur les données COMEXT.

Figure 10. VOLUME (EN TONNES) ET PRIX DE L'ESPADON FRAIS (EN EUR/KG) DÉBARQUÉ EN ESPAGNE



Source : EUROSTAT.

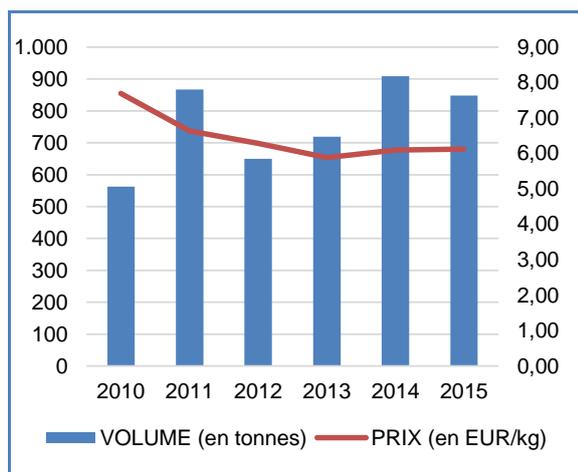
Figure 11. VOLUME (EN TONNES) ET PRIX DE L'ESPADON FRAIS (EN EUR/KG) DÉBARQUÉ EN ITALIE



Source : EUROSTAT.

En France, entre 2010 et 2015, les prix en première vente ont fluctué, affichant des augmentations significatives de 2010 à 2011 (+ 54 %), une chute en 2012 (- 25 %) et une augmentation en 2013 et en 2014 (+ 40 % au total). En 2015, les débarquements ont légèrement diminué (- 7 %) à 848 tonnes. Pendant ce temps, les prix en première vente ont diminué entre 2010 et 2013 (- 23 %) puis sont restés relativement stables jusqu'en 2015, atteignant 6,12 EUR/kg.

Figure 12. **VOLUME (EN TONNES) ET PRIX DE L'ESPADON FRAIS (EN EUR/KG) DÉBARQUÉ EN FRANCE**

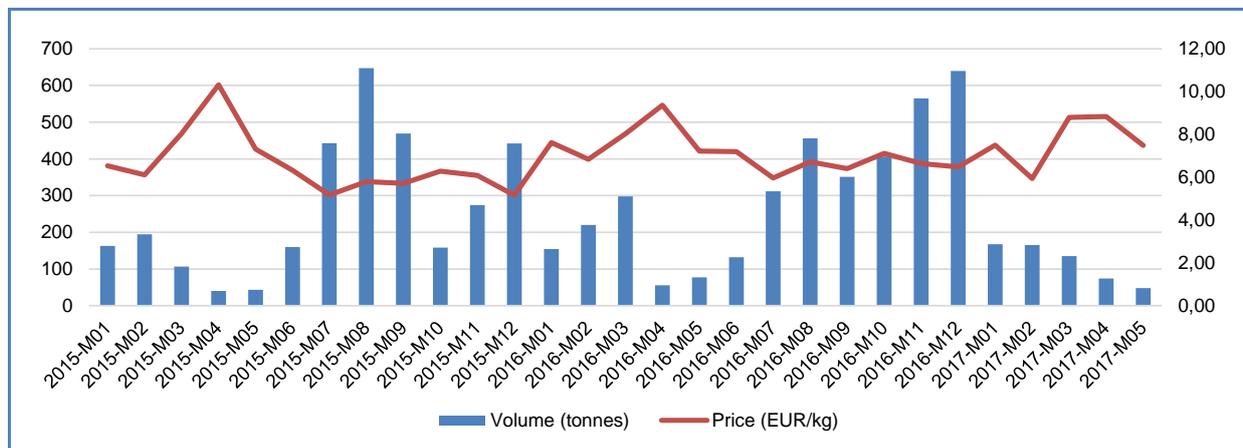


Source : EUROSTAT.

Cependant, en considérant les données moyennes mensuelles des premières ventes, il est possible de constater des fluctuations du volume de débarquement et des prix ; la saisonnalité apparaît clairement.

En Espagne, premier producteur d'espadon de l'UE, il est possible de constater deux pics quant aux débarquements d'espadon : un en été (juillet-août-septembre) et un en novembre-décembre. De janvier à juin, les débarquements sont relativement faibles. Par conséquent, les prix en première vente suivent la tendance inverse avec des prix élevés en hiver et au printemps (ex. : plus de 10,00 EUR/kg en avril 2015), tandis que les prix les plus faibles sont enregistrés en été et à l'automne (entre 6,00 EUR/kg et 7,00 EUR/kg en 2015 et en 2016).

Figure 13. **SAISONNALITÉ DU VOLUME DES PREMIÈRES VENTES ET DU PRIX EN PREMIÈRE VENTE D'ESPADON FRAIS EN ESPAGNE** (volume en tonnes et prix en EUR/kg)



Source : EUMOFA.

### 3.2. DORADE ET BAR EN GRÈCE

La dorade et le bar sont des espèces marines appréciées et connues en mer Méditerranée. La Grèce est le plus grand producteur aquacole d'Europe, tant en valeur qu'en volume (à l'exclusion de la Turquie), produisant surtout du bar européen et de la dorade royale. Cependant, outre au bar et à la dorade, d'autres espèces marines d'importance commerciale sont

également pêchées en mer Méditerranée et dans l'Atlantique.

#### BAR EUROPÉEN

Parmi les différentes espèces de bar, le bar européen (*Dicentrarchus labrax*) est la principale espèce élevée en Méditerranée et la seule espèce de bar produite par l'aquaculture grecque. Le bar européen est présent dans l'ensemble de la Méditerranée, de la mer Noire et de l'océan Atlantique du Nord-Est, de la Norvège au Sénégal. Il vit normalement dans les eaux côtières et les eaux saumâtres.<sup>26</sup> Le bar européen a depuis longtemps été élevé à l'aide de méthodes extensives

dans des lagunes fermées. Toutefois, dans les années 1960, des méthodes d'élevage intensif ont été mises au point, utilisant des techniques d'écloserie complexes. La majeure partie du bar européen élevé est produite en mer dans des cages flottantes. Il existe également quelques fermes continentales. Le poisson est normalement récolté après un an et demi voire deux à une taille inférieure à 1 kg.<sup>27</sup>

### DORADE ROYALE

La dorade royale (*Sparus aurata*) est la principale espèce de dorade élevée tant en Méditerranéenne qu'en Grèce. Elle est également une espèce importante pour la pêche maritime. Le nombre des différentes espèces de dorade capturées en mer est supérieur à celui du bar. La dorade se trouve normalement dans toute la mer Méditerranée et en Atlantique Est, du Royaume-Uni aux îles Canaries.<sup>28</sup> Elle vit le long de la côte et dans les eaux saumâtres. Elle a longtemps été élevée de façon extensive dans les lagunes et les étangs. Dans les années 1980, des techniques d'écloserie ont été mises au point pour l'élevage de la dorade royale. Elle est généralement élevée dans des cages en mer, mais il est possible de trouver des systèmes d'élevage sur le continent. Le poisson est généralement récolté après environ 16 mois en mer et, à l'instar du bar européen, selon des catégories de tailles inférieures à 1 kg.<sup>29</sup>

### 3.2.1. Évolution historique

D'après les chiffres de la FAO relatifs à la pêche et à l'aquaculture, de 1980 à 2015, les volumes d'aquaculture (en tonnes) du bar européen et de la dorade royale élevés en Europe (en Atlantique, en mer Noire et en mer Méditerranée) ont commencé à augmenter en 1990 et assurent depuis la majeure partie de l'approvisionnement de ces deux espèces sur le marché (Figure 14). La pêche au bar et à la dorade

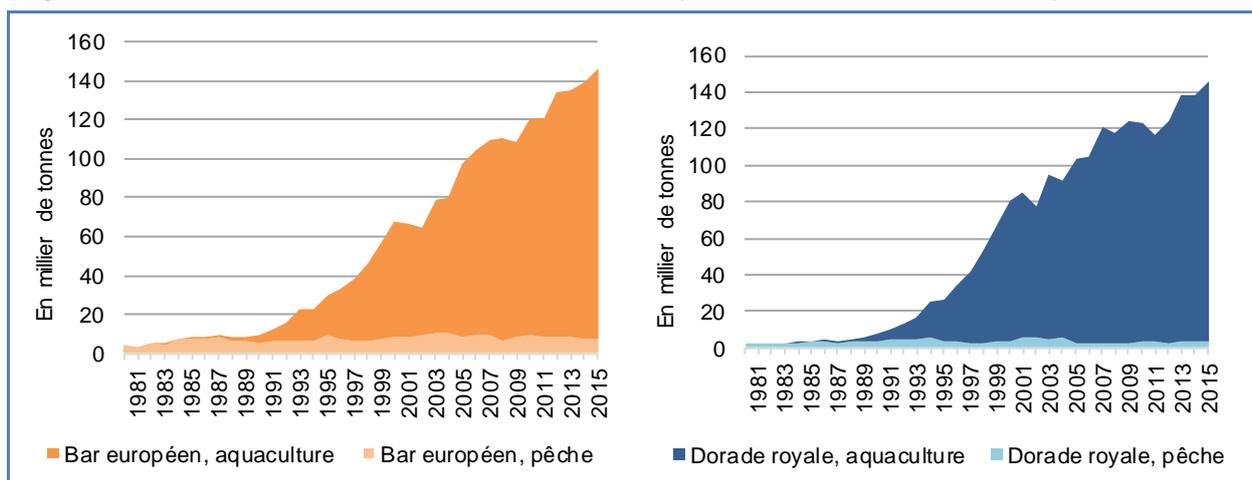
représente 23 % du total de la valeur pour l'UE et 6 % pour la Grèce, calculée sur une période de 5 ans (2010-2015).<sup>30</sup>

La valeur de pêche des principales espèces élevées en Grèce est faible et est orientée à la baisse en faveur des « autres dorades » (autres que l'aquaculture), généralement pêchées à l'état sauvage en Grèce (Figure 17).

### 3.2.2. Production

Globalement, le total de la production aquacole de bar européen et de dorade royale en mer Méditerranée augmente depuis 2000 (Figure 2015 et 2016).<sup>31</sup> Le secteur est toutefois connu pour ses cycles de hauts et de bas ou de booms et effondrements, à savoir des augmentations rapides de l'approvisionnement, dépassant la demande et provoquant une chute importante du prix (l'effondrement). De même, d'autres filières, notamment la salmoniculture, connaissent régulièrement des booms et des effondrements, excepté que les bénéfices ne baissent pas au-dessous du seuil de rentabilité depuis 2000.<sup>32</sup> La Grèce est le plus grand producteur de l'UE, avec 44.000 tonnes de bar et 56.000 tonnes de dorade en 2016. La Turquie est le premier producteur en-dehors du marché européen et le principal exportateur – et concurrent – hors UE vers le marché européen, avec 52.000 tonnes de bar et 55.000 tonnes de dorade en 2016. En général, depuis que la récolte a atteint son plus niveau en 2010, la production grecque a diminué jusqu'en 2016 tandis que la production de l'UE est restée relativement stable. Du reste, la Turquie a augmenté sa production, notamment de dorade royale. À l'heure actuelle, la Turquie se situe au même niveau que la Grèce – voire au-delà – par rapport au total des volumes de production de bar européen et de dorade royale.<sup>33</sup>

Figure 14. BAR EUROPÉEN ET DORADE ROYALE EN EUROPE (COMPRENANT LES PAYS HORS UE) PAR ORIGINE



Source : FAO.

Table 5. PRINCIPAUX PRODUCTEURS DE BAR EUROPÉEN D'ELEVAGE (volume en milliers de tonnes)

Pays	2012	2013	2014	2015	2016	2017 E	2018 E
Turquie	50	46	52	50	52	60	65
Grèce	47	49	50	46	44	48	50
Espagne	16	10	10	12	14	15	15
Italie	9	9	8	8	9	10	11
France	4	2	2	2	2	2	2
Croatie	3	4	4	4	5	5	5
Chypre	2	2	2	2	2	2	2
Portugal	2	1	1	1	1	1	1
Autres	11	13	13	16	15	16	16
<b>Total</b>	<b>144</b>	<b>136</b>	<b>142</b>	<b>141</b>	<b>144</b>	<b>159</b>	<b>167</b>

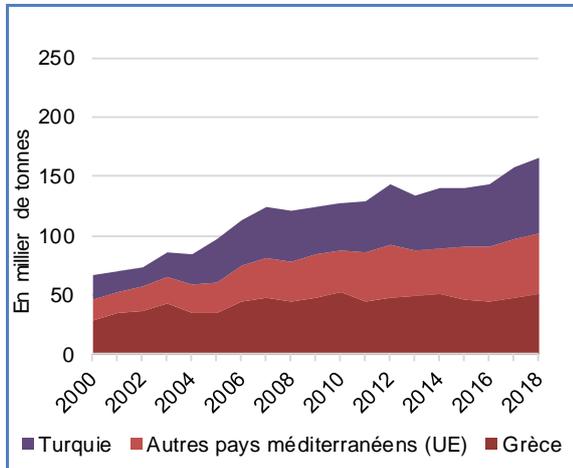
Source : Kontali Analyse.

Table 6. PRINCIPAUX PRODUCTEURS DE DORADE D'ELEVAGE (volume en milliers de tonnes)

Pays	2012	2013	2014	2015	2016	2017 E	2018 E
Grèce	74	75	73	63	56	64	67
Turquie	40	48	48	42	50	59	67
Espagne	20	17	17	17	19	21	22
Italie	10	9	9	9	9	10	11
Croatie	2	3	4	5	5	5	5
Chypre	3	4	4	4	4	4	4
France	2	2	2	2	2	2	2
Portugal	1	1	2	2	2	2	2
Autres	26	26	25	25	25	25	25
<b>Total</b>	<b>178</b>	<b>185</b>	<b>184</b>	<b>169</b>	<b>172</b>	<b>192</b>	<b>205</b>

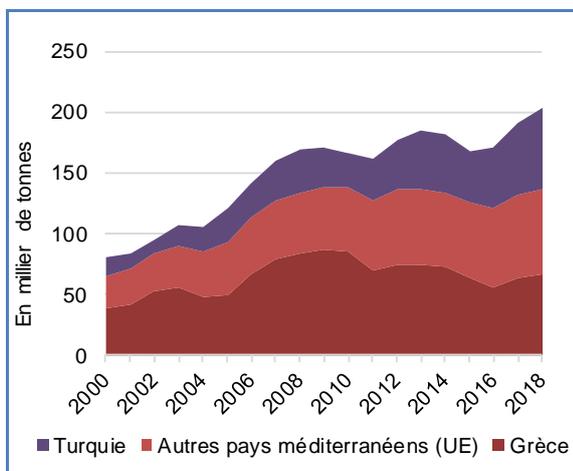
Source : Kontali Analyse.

Figure 15. ESTIMATIONS DE LA PRODUCTION DE BAR EUROPÉEN POUR LA GRÈCE, LES AUTRES PAYS DE PRODUCTION DE L'UE ET LA TURQUIE



Source : Kontali Analyse AS.

Figure 16. ESTIMATIONS DE LA PRODUCTION DE DORADE ROYALE POUR LA GRÈCE, LES AUTRES PAYS DE PRODUCTION DE L'UE ET LA TURQUIE



Source : Kontali Analyse AS.

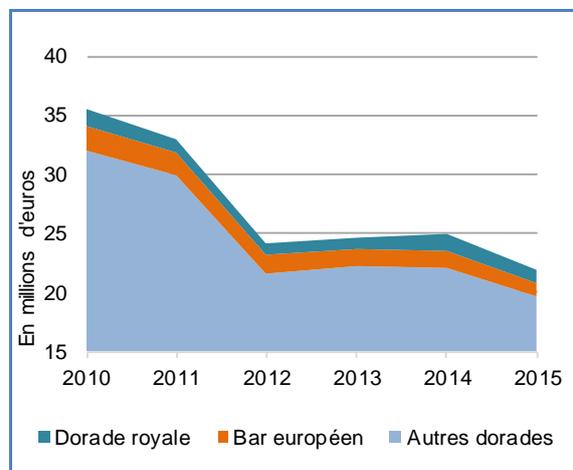
### 3.2.3. Marché

Malgré la différence d'approvisionnement (volumes disponibles), l'aquaculture doit faire face à la concurrence des mêmes espèces sauvages ou d'espèces sauvages similaires. Selon des informations sur les prix provenant de Grèce, il a été observé que le poisson sauvage se vend à un prix supérieur (Figure 18).<sup>34</sup> Toutefois, les prix sont restés davantage similaires au cours de la période 2010-2015.

En Grèce, les prix mensuels à l'exportation<sup>35</sup> pour le bar européen et la dorade royale connaissent de fortes fluctuations (Figure 19). En observant la valeur (volume x prix, Figure 20), il est possible d'observer une nette saisonnalité des échanges, associée aux grands volumes et aux prix élevés pendant l'été et les vacances de Noël. La forte baisse des prix est liée aux cycles de « booms et effondrements » mentionnés précédemment. L'approvisionnement (la production) s'accroît rapidement et les prix évoluent favorablement – du moins à court terme – favorisant un approvisionnement supérieur à la demande, comme cela a été observé entre 2013 et 2014. Les prix du bar et de la dorade ont toutefois augmenté de respectivement 17 % et 20 % en moyenne, entre 2010 et l'été 2017 (manifestant une tendance linéaire), à savoir de 2 à 3 % par an. À l'inverse, le prix du saumon atlantique a augmenté de 100 % par rapport à la même période. Cette hausse a surtout été le fait d'une augmentation significative de la demande en bar et en dorade de plusieurs marchés mondiaux (ex. : le marché du sushi) pendant la période concernée<sup>36</sup>.

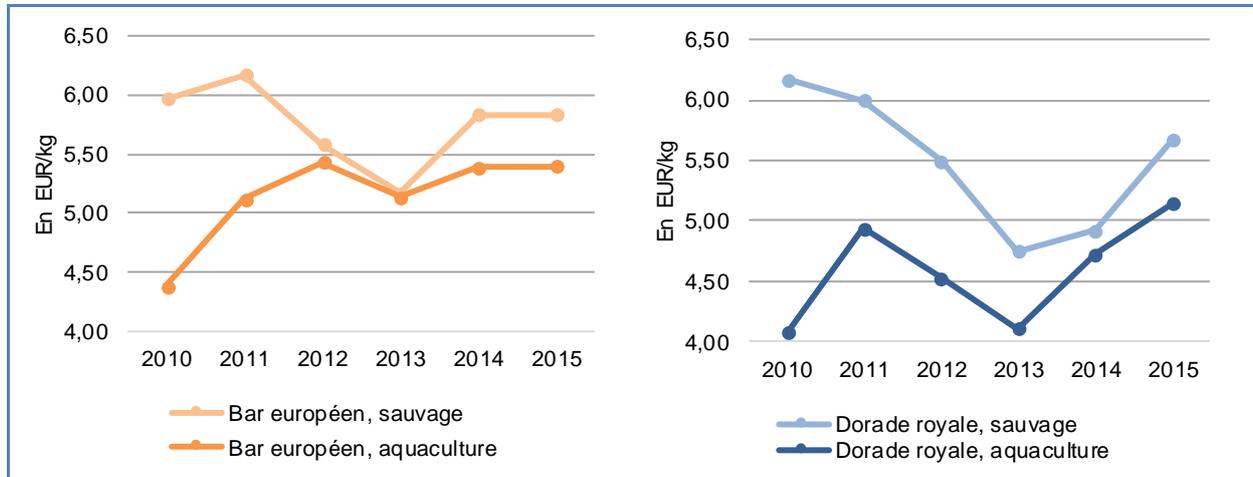
Au cours des périodes prospères, le prix de la dorade royale suit le prix du bar. Sinon, les prix du bar européen tendent à atteindre un prix plus élevé au kilo et ceux de la dorade à diminuer rapidement. À l'instar des dernières chutes du prix en 2016 et en 2017, la chute la plus importante pour la dorade royale est vraisemblablement associée à une croissance plus rapide des volumes fournis (récoltés) de dorade royale par rapport au bar européen.

Figure 17. CAPTURES SAUVAGES DES ESPÈCES SÉLECTIONNÉES EN GRÈCE



Source : EUMOFA.

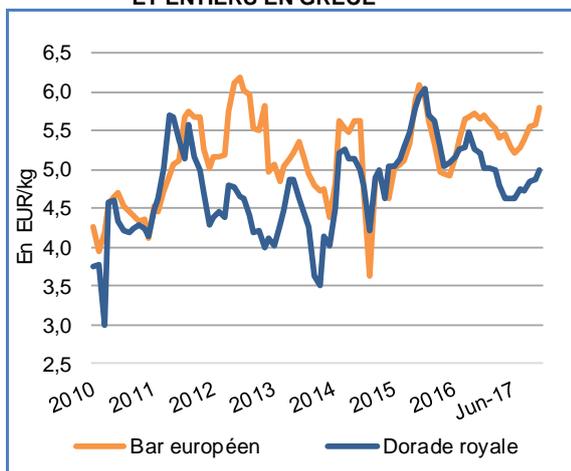
Figure 18. ÉVOLUTION DU PRIX EN PREMIÈRE VENTE DU BAR EUROPÉEN ET DE LA DORADE ROYALE SAUVAGES ET D'ÉLEVAGE EN GRÈCE



Source : EUMOFA.

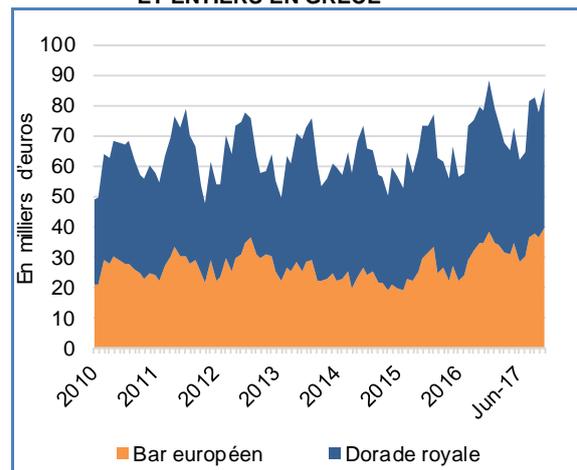
Les produits de la mer de l'UE affrontent la vive concurrence des importations<sup>37</sup>, en particulier la filière du bar et de la dorade d'élevage, qui connaissent une forte concurrence sur les volumes (parts de marché) et les prix du fait de la croissance rapide de la filière turque du bar et de la dorade. La comparaison des prix à l'exportation de ces deux pays montre clairement que le bar européen et la dorade royale de Turquie affichent un prix toujours nettement inférieur. La différence semble toutefois diminuer, notamment pour le bar européen.

Figure 19. PRIX À L'EXPORTATION DE BAR EUROPÉEN ET DE DORADE ROYALE FRAIS ET ENTIERS EN GRÈCE



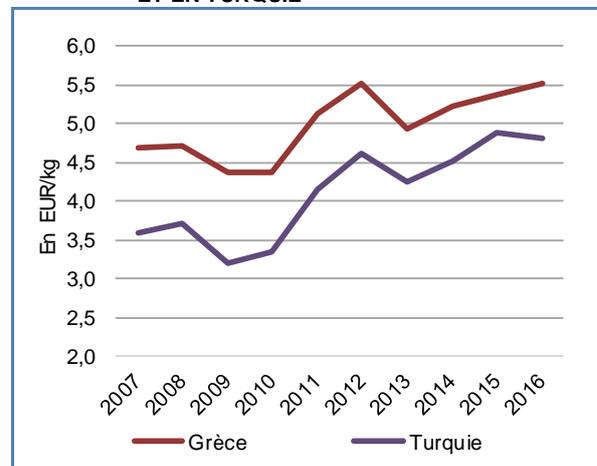
Source : EUMOFA.

Figure 20. VALEUR À L'EXPORTATION DE BAR EUROPÉEN ET DE DORADE ROYALE FRAIS ET ENTIERS EN GRÈCE



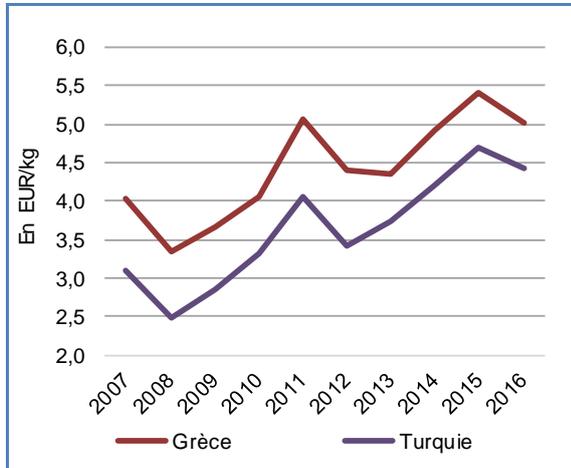
Source : EUMOFA.

Figure 21. PRIX ANNUELS À L'EXPORTATION DE BAR EUROPÉEN FRAIS ET ENTIER EN GRÈCE ET EN TURQUIE



Source : Eurostat et TurkStat.

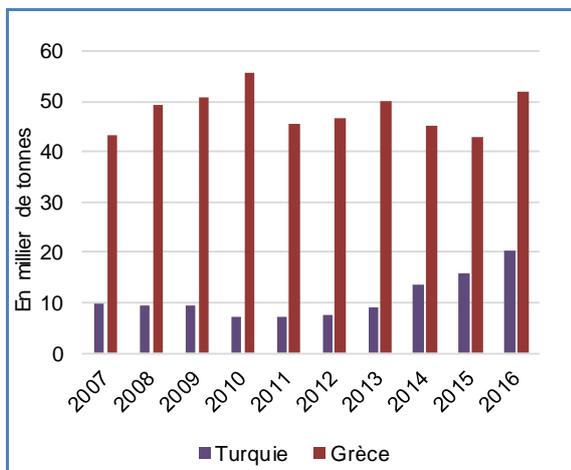
Figure 22. **PRIX ANNUELS A L'EXPORTATION DE DORADE ROYALE FRAICHE ET ENTIERE EN GRECE ET EN TURQUIE**



Source : Eurostat et TurkStat.

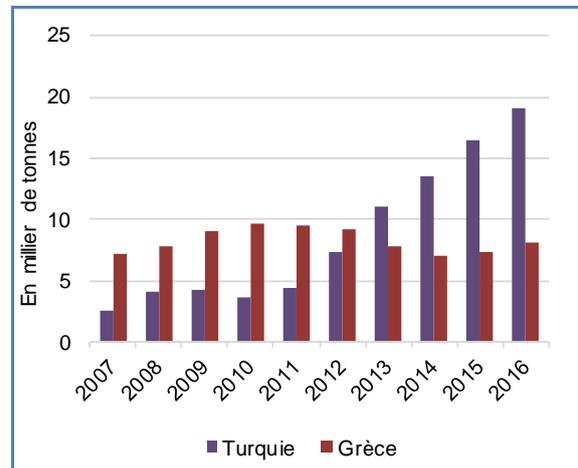
Les importations croissantes entrant en Europe, provenant principalement de Turquie, sont destinées aux marchés traditionnels du bar et de la dorade (l'Italie et l'Espagne) et plus récemment aux marchés en développement (ex. : le Royaume-Uni, l'Allemagne et les Pays-Bas, ce dernier servant surtout de plaque tournante pour la répartition des poissons dans toute l'Europe). Cependant, nous observons qu'à l'inverse des marchés traditionnels, le volume importé de bar européen et de dorade royale représente une grande part du marché de l'UE et devient un acteur dominant sur le marché des pays émergents, face aux principaux exportateurs intra-UE, à savoir la Grèce.

Figure 23. **VOLUME DE BAR EUROPÉEN ENTIER FRAIS EXPORTÉ VERS LES MARCHÉS TRADITIONNELS (L'ITALIE ET L'ESPAGNE) ET LES MARCHÉS ÉMERGENTS (L'ALLEMAGNE, LES PAYS-BAS ET LE ROYAUME-UNI)**



Source : EUMOFA.

Figure 24. **VOLUME DE DORADE ROYALE ENTIERE ET FRAICHE EXPORTEE VERS LES MARCHES TRADITIONNELS (L'ITALIE ET L'ESPAGNE) ET LES MARCHES ÉMERGENTS (L'ALLEMAGNE, LES PAYS-BAS ET LE ROYAUME-UNI)**



Source : EUMOFA.

### 3.2.4. Structure de la filière

La filière grecque du bar et de la dorade s'est fortement consolidée, passant de 190 à 80 entreprises et de 230 à 330 sites entre 1997 et 2010.<sup>38</sup> La consolidation a continué et est susceptible de se renforcer à partir de 2018 du fait de la vente des grandes entreprises grecques d'élevage de bar et de dorade par les banques. Même avant ces ventes, la filière grecque du bar et de la dorade était beaucoup plus consolidée que la filière du saumon norvégien, avec laquelle elle est souvent comparée. En Norvège, 80 % de la production est assurée par plus de 20 entreprises appartenant aux plus grands producteurs<sup>39</sup>, tandis qu'en Grèce, ce chiffre est actuellement de 3. À la suite du processus en cours, il pourra être bien inférieur.<sup>40</sup>

## 4. Consommation

### CONSOMMATION DES MÉNAGES DANS L'UNION EUROPÉENNE

En juillet 2017, la consommation de produits frais de la pêche et de l'aquaculture a augmenté tant en volume qu'en valeur par rapport au mois de juillet 2016 de respectivement, 24 % et 80 % en Hongrie, 16 % et 13 % en Irlande et 1 % et 2 % en Italie. Une baisse de la consommation, tant en valeur qu'en volume, a été observée au Danemark (respectivement, - 5 % et - 8 %), en Allemagne (- 9 % et - 4 %), en Pologne (- 12 % et - 11 %) et au Portugal (- 7 % et - 2 %). Au Pays-Bas, en Suède et au Royaume-Uni, la consommation a augmenté en volume et a baissé en valeur. En France, le volume a diminué tandis que la valeur est restée inchangée. En Espagne, la valeur a augmenté tandis que le volume est resté inchangé. En juillet 2017, la plus forte augmentation (en volume et en valeur) a été observée en Hongrie (+ 24 % en

volume et + 80 % en valeur), tandis que la plus forte baisse a été enregistrée en Pologne.

Parmi les États membres consultés, la plus forte baisse en valeur a été enregistrée en Italie (- 32 %), suivie par le Royaume-Uni (- 22 %) par rapport à juin 2017. Le volume a augmenté en Hongrie, passant de 193 à 324 tonnes (+ 68 %), suivie par le Danemark (+ 17 %). Ne annuelle les plus faibles (- 45 % et - 35 %).

Les données les plus récentes relatives à la consommation pour le mois d'août 2017 sont disponibles sur le site EUMOFA. Il est possible de les consulter [ici](#).

Table 7. JUILLET : BILAN DES PAYS DÉCLARANTS (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)

Pays	Consommation par habitant 2014* (équivalent poids vif) kg/par habitant/an	Juillet 2015		Juillet 2016		Juin 2017		Juillet 2017		Évolution de juillet 2016 à Juillet 2017	
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Danemark	22,1	764	11,12	691	10,96	560	8,71	653	10,07	- 5 %	- 8 %
Allemagne	13,3	4.625	67,42	4.986	74,33	4.929	74,33	4.534	71,57	- 9 %	- 4 %
France	34,4	16.458	164,83	17.023	179,73	15.906	182,86	16.582	180,12	- 3 %	0 %
Hongrie	4,6	272	1,38	262	1,07	193	1,12	324	1,93	24 %	80 %
Irlande	23,0	993	13,56	964	13,78	1.260	18,04	1.120	15,61	16 %	13 %
Italie	28,9	24.901	194,38	22.519	181,49	32.491	273,01	22.757	185,15	1 %	2 %
Pays-Bas	22,6	2.092	26,40	2.181	26,48	1.987	32,65	2.229	25,87	2 %	- 2 %
Pologne	13,0	3.326	19,15	3.165	17,79	2.879	17,15	2.783	15,91	- 12 %	- 11 %
Portugal	55,3	6.590	36,14	5.792	35,64	4.688	29,48	5.394	34,90	- 7 %	- 2 %
Espagne	46,2	54.339	391,07	51.763	380,04	50.730	379,48	51.591	393,92	0 %	4 %
Suède	33,2	700	10,80	584	10,34	890	11,43	604	10,21	3 %	- 1 %
Royaume-Uni	24,9	22.167	277,33	22.028	232,29	28.545	302,16	22.773	235,19	3 %	- 1 %

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données Europanel (mis à jour le 16/10/2017). \* Les données relatives à la consommation par habitant pour tout le poisson et produits de la mer de l'ensemble des États membres de l'UE sont disponibles sur : <http://www.eumofa.eu/documents/20178/77960/The+EU+fish+market+-+2016+Edition.pdf>

Globalement, en France, en Hongrie et en Irlande, la consommation de produits de la pêche et de l'aquaculture était orientée à la hausse (en valeur et en volume) au mois de juillet. Le Danemark, l'Italie, la Pologne, le Portugal et la Suède ont connu une tendance à la baisse tant en volume qu'en valeur. En Allemagne et en Espagne, le volume a baissé tandis que la valeur a augmenté. La tendance inverse a été observée aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, où le volume a augmenté et la valeur a diminué.

Au cours des trois derniers mois de juillet, la consommation (en volume) de produits frais de la mer par les ménages

était inférieure à la moyenne annuelle dans la majeure partie des États membres analysés, à l'exception de l'Irlande (+ 14 %), des Pays-Bas (+ 11 %) et du Portugal (+ 11 %). Une tendance similaire a été observée pour la valeur. En effet, elle était inférieure à la moyenne annuelle dans la majeure partie des États membres. Cependant, la valeur était supérieure à la moyenne annuelle au Portugal (+ 22 %) et en Irlande (+ 16 %). L'Allemagne a été le seul État membre à enregistrer une moyenne annuelle stable. La Pologne a enregistré le volume et la valeur inférieurs à la moyen.

#### 4.1. ÉGLEFIN FRAIS



Image fournie par Seafish : www.seafish.org

**Habitat :** Espèce de poisson blanc démersal.

**Zone de capture :** Atlantique Nord-Est et Atlantique Nord-Ouest ; à l'est de de la mer Celtique au Spitzberg (Norvège), dans la mer de Barents et aux alentours de l'Islande.<sup>41</sup>

**Principaux pays producteurs en Europe :** Norvège, Islande, Royaume-Uni, France.<sup>42</sup>

**Méthode de production :** Pêche.

**Principaux consommateurs dans l'UE :** Royaume-Uni, Pays-Bas, Danemark et Suède.

**Présentation :** Entier ou en filets.

**Conservation :** Frais, réfrigéré, congelé et fumé.

**Modes de préparation :** Frit, cuit au four, préparations froides (carpaccio, salade, etc.).

Nous avons parlé de l'églefin dans des numéros précédents des *Faits saillants du mois* :

Premières ventes : Danemark (octobre 2013), Norvège (8/2015), Suède (4/2014), Royaume-Uni (5/2016, avril 2013).

Étude de cas : L'églefin dans l'Union européenne (7/2017), L'églefin au Royaume-Uni (5/2015, avril 2013).

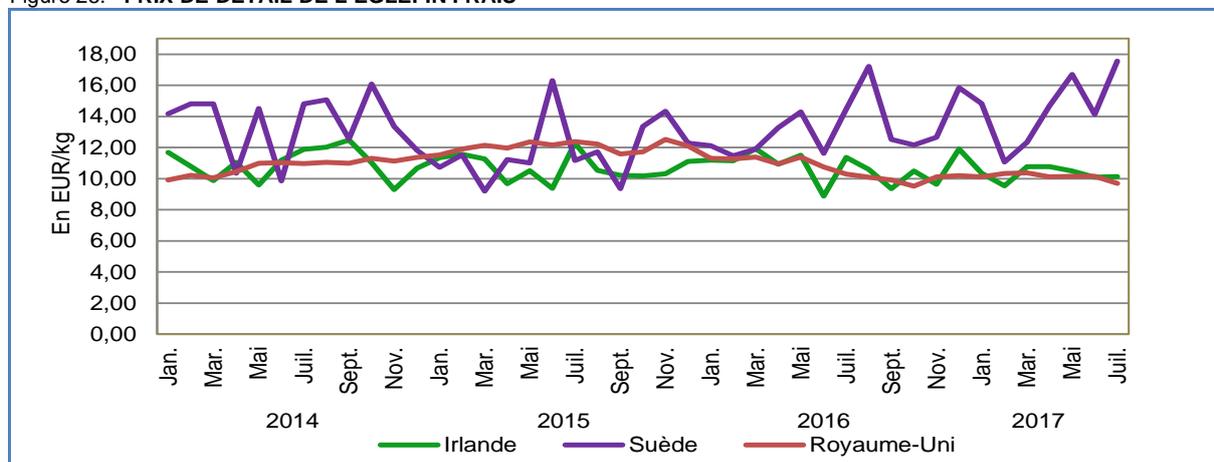
Consommation : Suède (octobre 2013), Royaume-Uni (octobre 2013).

#### APERÇU DE LA CONSOMMATION DES MÉNAGES EN IRLANDE, EN SUÈDE ET AU PORTUGAL

Entre l'Irlande, la Suède et le Royaume-Uni, la consommation de poisson et de produits de la mer par habitant a été plus élevée en Suède. La consommation par habitant a atteint 33,2 kg par habitant, soit 30 % de plus que la moyenne européenne (25,5 kg), 33 % de plus qu'au Royaume-Uni et 44 % de plus qu'en Irlande. L'Irlande et le Royaume-Uni ont enregistré une consommation par habitant inférieure à la moyenne européenne (respectivement, - 2 % et - 10 %). Au Royaume-Uni, la consommation par habitant était de 24,9 kg, soit 8 % de plus qu'en Irlande (23 kg). Consultez le tableau 7 pour en savoir plus sur la consommation par habitant dans l'UE.

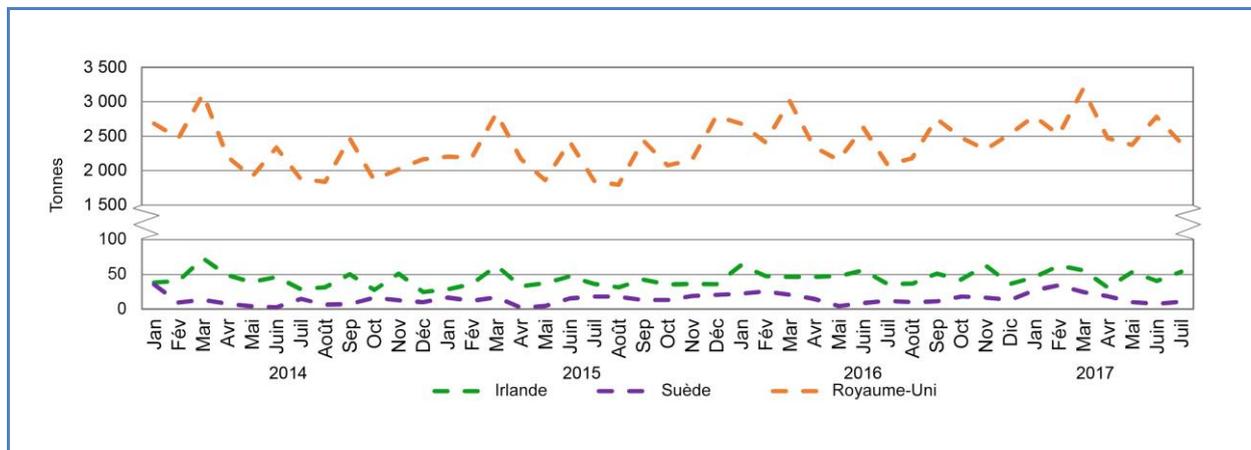
Les prix de détail de l'églefin frais ont surtout fluctué pendant la période janvier 2014-juillet 2017 en Irlande et en Suède. Au Royaume-Uni, ils sont restés relativement stables. Le volume a également connu des variations mensuelles considérables. Les ventes en volume d'églefin ont été nettement plus importantes au Royaume-Uni qu'en Irlande et en Suède. Au Royaume-Uni, l'églefin fait partie des quatre espèces les plus consommées après le cabillaud, le saumon et le lieu.<sup>43</sup>

Figure 25. PRIX DE DÉTAIL DE L'ÉGLEFIN FRAIS



Source : EUMOFA (mis à jour le 16/10/2017).

Figure 26. VENTES EN VOLUME D'ÉGLEFIN FRAIS



Source : EUMOFA (mis à jour le 16/10/2017).

### TENDANCE DE LA CONSOMMATION EN IRLANDE

**Tendance sur le long terme, janvier 2014-juillet 2017 :** baisse en valeur et augmentation en volume.

**Prix moyen :** 10,96 EUR/kg (2014), 10,70 EUR/kg (2015), 10,75 EUR/kg (2016).

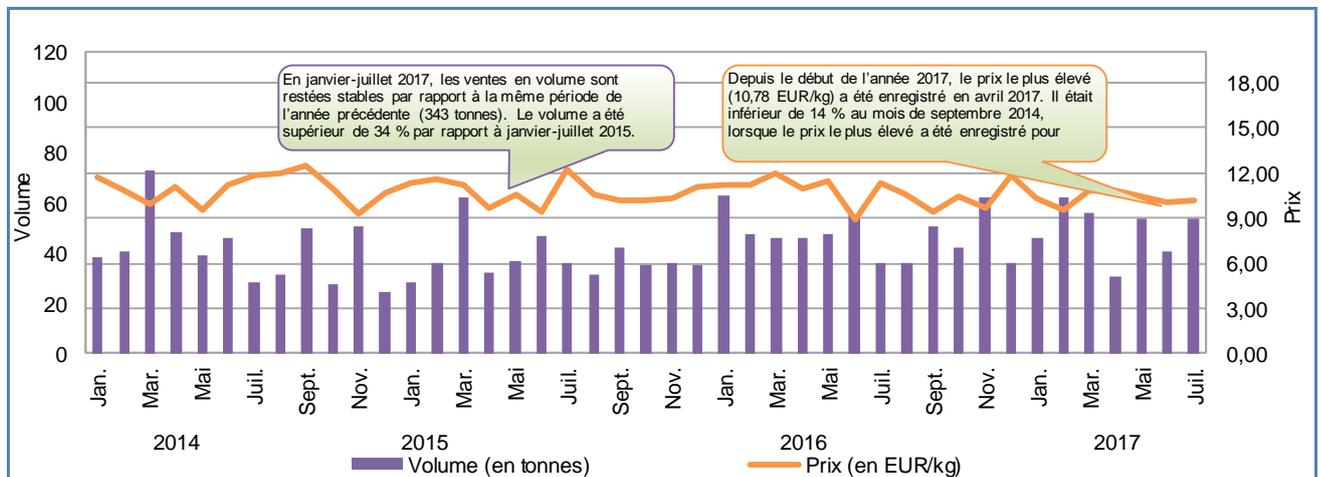
**Consommation totale en volume :** 499 tonnes (2014), 460 tonnes (2015), 572 tonnes (2016).

**Tendance sur le court terme, janvier-juillet 2017 :** prix stables et baisse en volume.

**Prix moyen :** 10,31 EUR/kg.

**Consommation totale en volume :** 343 tonnes.

Figure 27. PRIX DE DÉTAIL ET VENTES EN VOLUME D'ÉGLEFIN FRAIS EN IRLANDE



Source : EUMOFA (mis à jour le 16/10/2017).

### TENDANCE DE LA CONSOMMATION EN SUÈDE

**Tendance sur le long terme, janvier 2014-juillet 2017 :** augmentation en prix et en volume.

**Prix moyen :** 13,52 EUR/kg (2014), 11,85 EUR/kg (2015), 13,30 EUR/kg (2016).

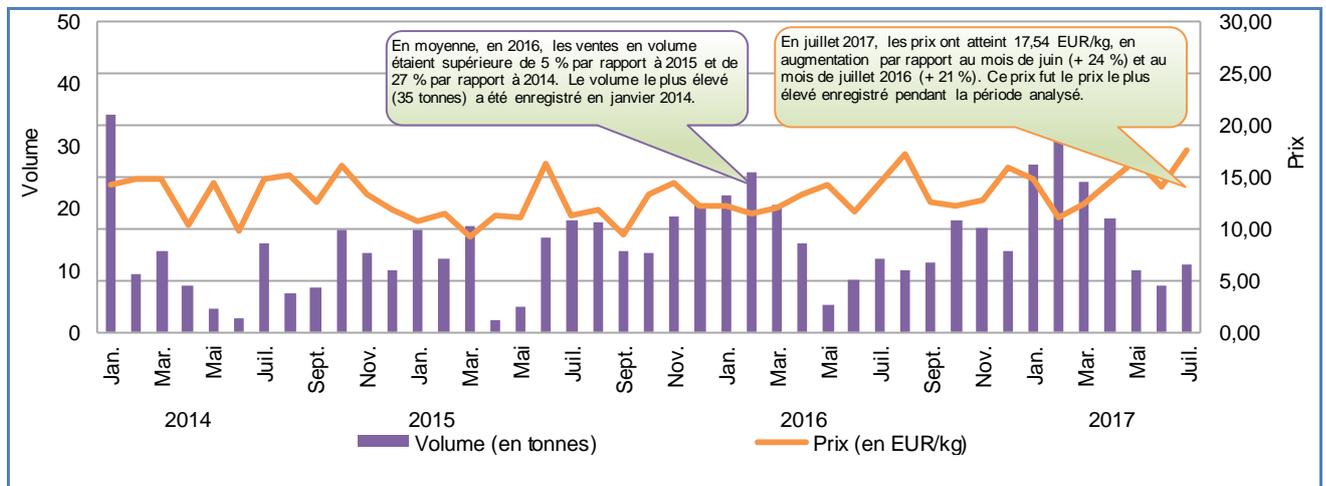
**Consommation totale en volume :** 138 tonnes (2014), 167 tonnes (2015), 176 tonnes (2016).

**Tendance sur le court terme, janvier-juillet 2017 :** augmentation en valeur et baisse en volume.

**Prix moyen :** 14,47 EUR/kg.

**Consommation totale en volume :** 132 tonnes.

Figure 28. PRIX DE DÉTAIL ET VENTES EN VOLUME D'ÉGLEFIN FRAIS EN SUÈDE



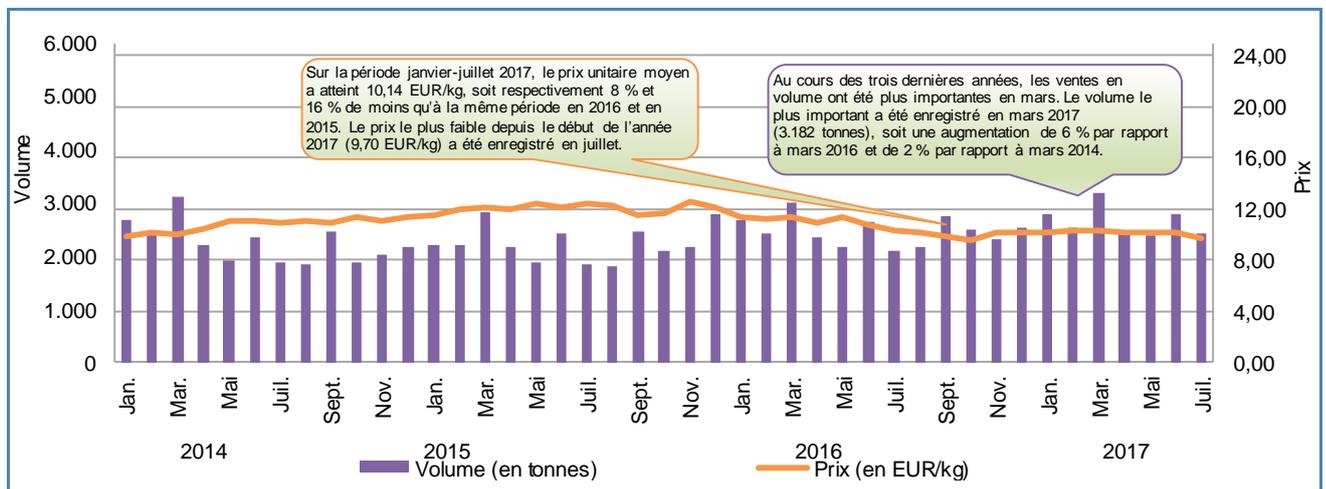
Source : EUMOFA (mis à jour le 16/10/2017).

TENDANCE DE LA CONSOMMATION AU ROYAUME-UNI

**Tendance sur le long terme, janvier 2014-juillet 2017 :** baisse des prix et augmentation en volume.  
**Prix moyen :** 10,79 EUR/kg (2014), 12,05 EUR/kg (2015), 10,60 EUR/kg (2016).  
**Consommation totale en volume :** 26.950 tonnes (2014), 26.785 tonnes (2015), 29.559 tonnes (2016).

**Tendance sur le court terme, janvier-juillet 2017 :** Baisse des prix et en volume.  
**Prix moyen :** 10,14 EUR/kg.  
**Consommation totale en volume :** 18.518 tonnes.

Figure 29. PRIX DE DÉTAIL ET VOLUME D'ÉGLEFIN FRAIS AU ROYAUME-UNI

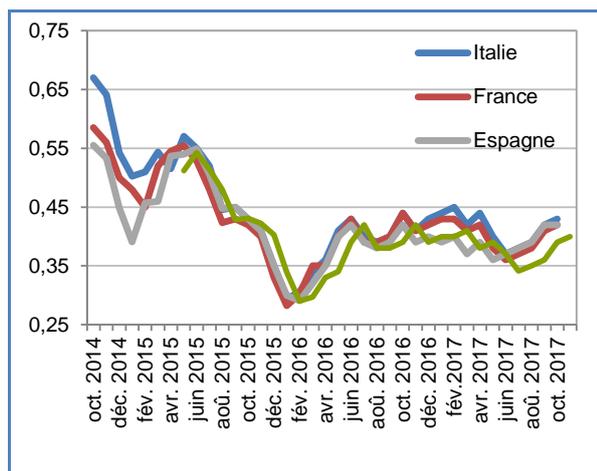


Source : EUMOFA (mis à jour le 16/10/2017).

## 5. Contexte macro-économique

### 5.1. CARBURANT MARITIME

Figure 30. PRIX MOYEN DE CARBURANT MARITIME EN ITALIE, EN FRANCE, EN ESPAGNE ET AU ROYAUME-UNI (EN EUR/LITRE)



Source : Chambre de Commerce de Forlì-Cesena, Italie ; DPMA, France ; ARVI (janvier 2013-mars 2015), Espagne ; MABUX (octobre 2015-octobre 2017).

En octobre 2017, le prix du carburant dans les ports français de Lorient et Boulogne était de 0,42 EUR/litre, soit en augmentation de 2 % par rapport au mois de septembre 2017. Le prix a baissé de 5 % par rapport à octobre 2016.

Dans les ports italiens d'Ancône et de Livourne, le prix moyen du carburant maritime en octobre 2017 était de 0,43 EUR/litre. Il a augmenté de 2 % par rapport au mois précédent et a baissé de 2 % par rapport à octobre 2016.

Le prix du carburant maritime dans les ports de La Corogne et de Vigo en Espagne a atteint une moyenne de 0,42 EUR/litre en octobre 2017 et est resté inchangé par rapport au mois de septembre 2017 et d'octobre 2016.

Le prix du carburant observé dans les ports britanniques de Grimsby et d'Aberdeen s'élevait à 0,40 EUR/litre et a augmenté de 3 % par rapport au mois précédent. Par rapport au même mois de l'année précédente, le prix du carburant a diminué de 5 %.

### 5.2. PRIX DES DENRÉES ALIMENTAIRES ET DU POISSON

En septembre 2017, l'inflation annuelle dans l'UE a augmenté à 1,8 % alors qu'elle était à 1,7 % au mois d'août 2017. L'année précédente, le taux d'inflation avait atteint 0,4 %. En septembre 2017, les taux annuels les plus faibles ont été enregistrés à Chypre (+ 0,1%), en Irlande (+ 0,2 %) et en Finlande (+ 0,8 %), tandis que les taux annuels les plus élevés ont été observés en Lituanie (+ 4,6 %), en Estonie (+ 3,9 %) et en Lettonie (+ 3,0 %).

L'inflation annuelle s'est accrue dans 11 États membres, est restée stable dans 7 autres (Belgique, Allemagne, Lituanie, Malte, Slovaquie, Finlande et Suède) et a baissé dans les neuf derniers (Estonie, Irlande, Espagne, Italie, Chypre, Lettonie, Luxembourg, Hongrie et Pays-Bas) par rapport à août 2017. \*Données non disponibles pour le Royaume-Uni.

En septembre 2017, les prix des aliments et boissons non alcooliques ont augmenté de 0,2 %, tandis que les prix du poisson et des produits de la mer ont diminué (- 0,4 %) par rapport à août 2017.

Les prix du poisson et des denrées alimentaires ont augmenté de respectivement 2,2 % et 3,9 % par rapport à septembre 2016. Le prix du poisson et des produits de la mer a augmenté de 6,8 %, tandis que le prix des aliments et des boissons non alcooliques a augmenté de 2,3 % par rapport à septembre 2015.

Table 8. INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION HARMONISÉ DANS L'UE (2015 = 100)

IPCH	Septembre 2015	Septembre 2016	Août 2017	Septembre 2017
<b>Aliments et boissons non alcooliques</b>	99,75	99,85	101,88	<b>102,06</b>
<b>Poisson et produits de la mer</b>	100,49	103,24	107,68	<b>107,30</b>

Source : Eurostat.

### 5.3. TAUX DE CHANGE

En octobre 2017, l'euro s'est déprécié par rapport au dollar américain (- 1,4 %) et au yen japonais (- 0,6 %), et s'est apprécié par rapport à la couronne norvégienne (+ 1,2 %) par rapport au mois de septembre 2017. Au cours des six derniers mois, l'euro a fluctué autour de 1,16 par rapport au dollar américain. Par rapport à l'année précédente (octobre 2017), l'euro s'est apprécié de 5,4 % par rapport à la couronne norvégienne, de 14,8 % par rapport au yen japonais et de 6,3 % par rapport au dollar américain.

Table 9. **TAUX DE CHANGE DE L'EURO PAR RAPPORT À TROIS DEVISES SÉLECTIONNÉES**

Devise	Oct. 2015	Oct. 2016	Sept. 2017	Oct. 2017
<b>NOK</b>	9,3930	9,0345	9,4125	<b>9,5238</b>
<b>JPY</b>	132,88	114,97	132,82	<b>132,00</b>
<b>USD</b>	1,1017	1,0946	1,1806	<b>1,1638</b>

Source : Banque centrale européenne

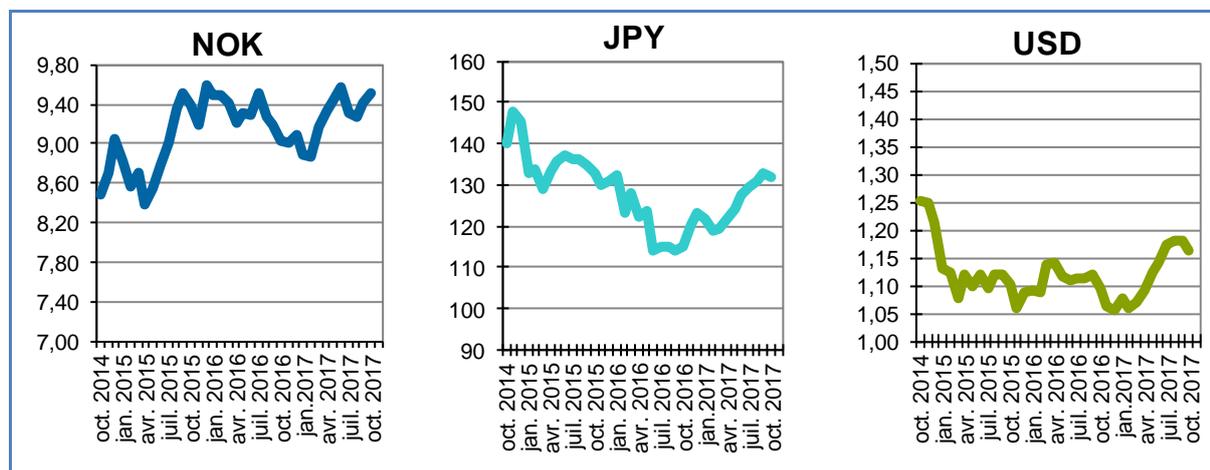
#### 5.4. CONTEXTE ÉCONOMIQUE DE L'UNION EUROPÉENNE

Au cours du troisième trimestre 2017, le taux du PIB désaisonnalisé a augmenté de 0,6 % par rapport au

trimestre précédent. Au deuxième trimestre 2017, le PIB a progressé de 0,7 %. Au troisième trimestre 2017, le PIB désaisonnalisé a augmenté de 2,5 % (par rapport au même semestre en 2016), après avoir augmenté de 2,4 % au deuxième trimestre 2017.<sup>44</sup>

Au deuxième trimestre 2017, le taux de croissance du PIB a progressé de 0,9 % à Chypre, en Hongrie et en Espagne par rapport au premier trimestre 2017 et progressé de 3,1 % en Espagne et de 3,5 % à Chypre et en Hongrie par rapport au même semestre de l'année précédente. En Croatie, la hausse du taux de croissance du PIB (+ 3,4 %) s'est confirmée par rapport au deuxième trimestre 2016. Selon les prévisions, au deuxième trimestre 2017, les taux de croissance du PIB atteindraient + 0,6 % par rapport au trimestre précédent.

Figure 31. **TENDANCE DES TAUX DE CHANGE DE L'EURO**



Source : Banque centrale européenne.

EUMOFA Faits saillants du mois est publié par la Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche de la Commission Européenne.

**Éditeur :** Commission européenne, Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche, Directeur général

**Avertissement :** Bien que la Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche soit responsable de la production d'ensemble de cette publication, les opinions et conclusions présentées dans ce rapport n'engagent que les auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la Commission ou de ses membres.

© European Union, 2017  
KL-AK-17-009-FR-N  
ISSN 2363-409X

Photographies ©Eurofish; Seafish.

Reproduction autorisée sous réserve de mention de la source.

**POUR INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ET COMMENTAIRES :**

Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche  
B-1049 Bruxelles  
Tél. +32 229-50101  
E-mail : [contact-us@eumofa.eu](mailto:contact-us@eumofa.eu)

**CE RAPPORT A ÉTÉ ÉTABLI À PARTIR DE DONNÉES EUMOFA ET DES SOURCES SUIVANTES :**

**Premières ventes :** EUMOFA, FAO (Globefish).

**Approvisionnement mondial :** Commission européenne, Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche (DG MARE) ; EUMOFA ; Ministère de l'agriculture de Croatie ; Conseil norvégien des produits de la mer ; Office statistiques de Slovénie ; Statistics Iceland ; Vietnam Seafood.

**Étude de cas :** EUMOFA ; CICTA ; Commission européenne (DG MARE) ; Marine Stewardship Council (MSC) ; FAO ; Kontaly Analyse AS ; Marine Harvest ; Fédération grecque de la mariculture (FGM) ;

**Consommation :** EUMOFA ; FAO.

**Contexte macro-économique :** EUROSTAT ; BCE, Chambre de Commerce de Forlì-Cesena, Italie ; DPMA, France ; ARVI, Espagne ; MABUX.

Les données de première vente sont disponibles dans un document annexe sur le site EUMOFA. Les analyses sont effectuées sur les données après agrégation (principales espèces commerciales).

L'Observatoire du marché européen pour la pêche et les produits de l'aquaculture (EUMOFA) a été développé par la Commission européenne. Il constitue l'un des outils de la nouvelle Politique de Marché dans le cadre de la réforme de la Politique Commune des Pêches. [Règlement (UE) n° 1379/2013 art. 42].

EUMOFA est un **outil d'intelligence économique**, qui fournit régulièrement des prix hebdomadaires, les tendances de marché mensuelles et des données structurelles annuelles tout au long de la filière.

La base de données est alimentée par des données fournies et validées par les États Membres et les institutions européennes. Elle est disponible en 24 langues.

Le site d'EUMOFA est accessible au public à l'adresse suivante: [www.eumofa.fr](http://www.eumofa.fr).

## 6. Références

- <sup>1</sup> Bivalves et autres mollusques et invertébrés aquatiques, céphalopodes, crustacés, poissons plats, poissons d'eau douce, poissons de fond, produits aquatiques divers, autres poissons marins, salmonidés, petits pélagiques, et thon et thonidés.
- <sup>2</sup> [http://www.ices.dk/sites/pub/Publication%20Reports/Advice/Popular%20advice/bss-8ab\\_popular.pdf](http://www.ices.dk/sites/pub/Publication%20Reports/Advice/Popular%20advice/bss-8ab_popular.pdf)
- <sup>3</sup> <http://www.fao.org/fishery/species/2291/en>
- <sup>4</sup> <http://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-5699-2015-INIT/en/pdf>
- <sup>5</sup> <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/HTML/?uri=CELEX:32015R1316&from=EN>
- <sup>6</sup> RÈGLEMENT (UE) 2017/127 du Conseil du 20 janvier 2017 établissant, pour 2017, les possibilités de pêche pour certains stocks halieutiques et groupes de stocks halieutiques, applicables dans les eaux de l'Union et, pour les navires de pêche de l'Union, dans certaines eaux n'appartenant pas à l'Union.
- <sup>7</sup> [http://www.fao.org/fishery/culturedspecies/Mytilus\\_edulis/en](http://www.fao.org/fishery/culturedspecies/Mytilus_edulis/en)
- <sup>8</sup> FAO publication, The European Market for Mussel, GLOBEFISH Research Programme, Vol. 115. Rome (2014).
- <sup>9</sup> <http://www.fao.org/in-action/globefish/fishery-information/resource-detail/en/c/338588/>
- <sup>10</sup> [https://ec.europa.eu/fisheries/new-scientific-report-shows-positive-economic-trends-eu-fishing-fleet\\_en](https://ec.europa.eu/fisheries/new-scientific-report-shows-positive-economic-trends-eu-fishing-fleet_en)
- <sup>11</sup> [https://ec.europa.eu/fisheries/eu-leads-way-implementing-ecosystem-approach-nortwest-atlantic\\_en](https://ec.europa.eu/fisheries/eu-leads-way-implementing-ecosystem-approach-nortwest-atlantic_en)
- <sup>12</sup> <https://www.fishupdate.com/norway-russia-agree-barents-sea-quotas/>
- <sup>13</sup> <http://www.fao.org/americas/noticias/ver/en/c/1039097/>
- <sup>14</sup> Gazette officielle de la République de Croatie, N° 90/17. <http://www.propisi.hr/print.php?id=14672>
- <sup>15</sup> [https://ec.europa.eu/fisheries/41st-annual-session-general-fisheries-commission-mediterranean-making-change-happen-med-and-black\\_en](https://ec.europa.eu/fisheries/41st-annual-session-general-fisheries-commission-mediterranean-making-change-happen-med-and-black_en)
- <sup>16</sup> <http://en.seafood.no/news-and-media/news-archive/norways-seafood-exports-total-nok-69-billion-year-to-date-/>
- <sup>17</sup> Office statistiques, République de Slovénie. <http://www.stat.si/StatWeb/News/Index/6881>
- <sup>18</sup> <http://www.statice.is/publications/news-archive/fisheries/fish-catches-in-september-2017/>
- <sup>19</sup> [http://seafood.vasep.com.vn/seafood/50\\_12261/vietnam-shrimp-sales-to-eu-climbed-up-30.htm](http://seafood.vasep.com.vn/seafood/50_12261/vietnam-shrimp-sales-to-eu-climbed-up-30.htm)
- <sup>20</sup> <http://iccat.int/Documents/Recs/compendiopdf-e/2016-03-e.pdf>
- <sup>21</sup> <http://iccat.int/Documents/Recs/compendiopdf-e/2016-04-e.pdf>
- <sup>22</sup> [https://www.iccat.int/Documents/Meetings/Docs/2017\\_PA4\\_FINAL\\_ENG.pdf](https://www.iccat.int/Documents/Meetings/Docs/2017_PA4_FINAL_ENG.pdf)
- <sup>23</sup> [https://ec.europa.eu/fisheries/mediterranean-swordfish-eu-leads-effort-stock-recovery-while-securing-70-fishing-quotas\\_fr](https://ec.europa.eu/fisheries/mediterranean-swordfish-eu-leads-effort-stock-recovery-while-securing-70-fishing-quotas_fr)
- <sup>24</sup> <http://www.guidedesespecies.org/fr/espardon>
- <sup>25</sup> <https://fisheries.msc.org/en/fisheries/north-and-south-atlantic-swordfish-spanish-longline-fishery>
- <sup>26</sup> [https://ec.europa.eu/fisheries/marine\\_species/farmed\\_fish\\_and\\_shellfish/seabass\\_en](https://ec.europa.eu/fisheries/marine_species/farmed_fish_and_shellfish/seabass_en)
- <sup>27</sup> Kontali Analyse AS.
- <sup>28</sup> [https://ec.europa.eu/fisheries/marine\\_species/farmed\\_fish\\_and\\_shellfish/seabream\\_en](https://ec.europa.eu/fisheries/marine_species/farmed_fish_and_shellfish/seabream_en)
- <sup>29</sup> Kontali Analyse AS.
- <sup>30</sup> Données EUMOFA relatives aux débarquements.
- <sup>31</sup> Estimations Harvest, Kontali Analyse AS.
- <sup>32</sup> Rapport sur la filière de Marine Harvest.
- <sup>33</sup> Kontali Analyse AS.
- <sup>34</sup> EUMOFA.
- <sup>35</sup> Kontali Analyse AS.
- <sup>36</sup> Rapport sur la filière de Marine Harvest.
- <sup>37</sup> Le Marché européen du poisson 2016.
- <sup>38</sup> Fédération grecque de la mariculture (FGM).
- <sup>39</sup> Rapport sur la filière de Marine Harvest.
- <sup>40</sup> Kontali Analyse AS.
- <sup>41</sup> <http://www.eumofa.eu/documents/20178/104890/MH+7+2017.pdf>
- <sup>42</sup> <http://www.eumofa.eu/documents/20178/104890/MH+7+2017.pdf>
- <sup>43</sup> <http://www.eumofa.eu/documents/20178/104890/MH+7+2017.pdf>
- <sup>44</sup> <http://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/8357385/2-31102017-BP-EN.pdf>